



2 et 3 octobre 2014

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS



**LES RENCONTRES
TERRITORIALES
DE LA SOLIDARITÉ**

**L'ORGANISATION TERRITORIALE
DE LA PETITE ENFANCE,
UN SECTEUR À LA CROISÉE
DE MULTIPLES ENJEUX**

2 ET 3 OCTOBRE 2014 - ANGERS

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE MANIFESTATIONS



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation de l'Inset d'Angers et
le service des Pôles de compétences des Politiques de solidarité,
cohésion sociale, enfance



SOMMAIRE

I - LA PETITE ENFANCE : un enjeu de cohésion sociale sur un territoire	p.3
A - Politiques familiales et investissement social : les enjeux nationaux de la politique petite enfance	p.3
B - La nouvelle implication des territoires dans les politiques d'accueil de la petite enfance	p.7
C - La convention d'objectifs et de gestion (COG) : articulation entre une politique nationale et territoriale	p.8
II - TERRITORIALISATION DE LA PETITE ENFANCE : quel partage des compétences, quelle gouvernance, quelle offre de services ?	p.10
A - Répondre aux besoins des familles	p.10
B - Quelle gouvernance locale de la petite enfance ? Quel partage des compétences ?	p.12
>> Le transfert à l'intercommunalité	p.13
>> Quelle place pour le secteur privé ?	p.14
III - TRANSFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE : des professionnels en mutation	p.16
A - Quelles sont les compétences à l'œuvre dans les métiers de la petite enfance ?	p.16
B - Comment d'autres pays d'Europe s'inscrivent dans ce processus de transformation professionnelle de la petite enfance ?	p.19
C - Zoom sur un métier invisible : l'emploi des assistantes maternelles, enjeux et évolutions ...	p.21
IV - INNOVATIONS EN PETITE ENFANCE : des outils et des actions pour favoriser la participation des parents en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale	p.24
Introduction : la pauvreté des enfants en France aujourd'hui : éléments de contexte	p.24
A - L'accueil de la petite enfance, rempart contre la pauvreté	p.26
>> Articulation recherche d'emploi, insertion et garde des jeunes enfants	p.26
>> Des lieux d'éducation au service du développement de l'enfant	p.27
B - L'accueil de la petite enfance : rempart contre les discriminations	p.29
C - Comment les professionnels de la petite enfance abordent la diversité des pratiques et des références sans juger ? Quels outils et actions pour accompagner la participation des parents en situation de pauvreté ?	p.31
V - LE « CONTINUUM EDUCATIF »...	
Quelles évolutions des organisations de travail et du partage de compétences entre professionnels, dans le cadre d'un projet éducatif partagé entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ?	p.36

*Ce dossier documentaire est strictement réservé à votre usage personnel.
Dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle, il ne vous est pas permis de le reproduire,
ni de le céder ou d'en faciliter la reproduction par un tiers.*

I - LA PETITE ENFANCE : un enjeu de cohésion sociale sur un territoire

A - Politiques familiales et investissement social : les enjeux nationaux de la politique petite enfance

La lutte contre les inégalités commence dans les crèches / NOBLECOURT Olivier
Terra Nova, 2014, 63 p.

<http://www.tnova.fr/sites/default/files/Terra%20Nova%20V14%20%285%29.pdf>

A la suite de la note "L'enfance : un investissement d'avenir" publiée en octobre 2013, le rapport du groupe de travail de Terra Nova présidé par Olivier Noblecourt propose une nouvelle vision de la petite enfance : les crèches ne doivent plus être conçues seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment les plus défavorisés.

Familles monoparentales en situation de précarité : quelle(s) articulation(s) entre emploi et garde des jeunes enfants ? Approche qualitative et quantitative de l'articulation emploi/garde des enfants par les familles monoparentales allocataires du RSA majoré

MRIE, 2014, 60 p.

http://mv02.mrie.org/docs_transfert/publications/MRIE-Mode%20de%20gardes%20monoparentales-2014.pdf

- L'emploi : une nécessité malgré des difficultés évidentes
- La garde des enfants : une nécessité directement connectée au travail
- L'impact des relations avec le père des enfants
- Des difficultés principalement dues au coût des gardes ou à l'absence de places
- Des facteurs de précarité qui pré-existent et qui se réalisent avec la monoparentalité
- Des dispositifs censés favoriser la garde d'enfants trop complexes pour atteindre leur objectif
- Un rapport parent/institution – professionnels qui freine les gardes d'enfants et qui limite l'accès à l'emploi
- Des tensions subies à choisir entre carrière familiale et carrière professionnelle

Les politiques familiales / MONTALEMBERT (DE) Marc

In La protection sociale en France, sous la dir. De Marc de Montalembert, 6^{ème} édition, Documentation Française, 2013, p. 259-271

Du Code de la famille (1939) au début des années 1970, la politique familiale menée en France va du particulier au général, de façon à ce que l'aide apportée aux familles profite au plus grand nombre conformément au principe de l'universalisation des prestations familiales. Mais à la fin du Baby-boom et des « Trente glorieuses », dans un contexte économique de plus en plus difficile et compte tenu de la fragilité accrue de nombre de familles, les prestations repassent du général au particulier. Les nouveaux dispositifs destinés à des groupes ciblés doivent aider ceux-ci à faire face aux dépenses de la vie quotidienne. Le changement vise simultanément à permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle et à conforter les parents dans leur fonction éducative, dans la mesure où celle-ci engendre du lien social.

Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise

Population & Sociétés, n° 512, 06/2014, 4 p.

http://www.ined.fr/fr/publications/pop_soc/bdd/publication/1686/

Les pays européens ont tous une politique familiale, mais elle varie sensiblement d'un pays à l'autre. S'appuyant sur la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales, Olivier Thévenon, Willem Adema et Nabil Ali nous décrivent les différents choix effectués en Europe afin de soutenir les familles avec enfants, leur importance en part du PIB, leurs modalités, et examinent leurs évolutions récentes sous l'effet de la crise.

Les évolutions contemporaines de la famille et leurs conséquences en matière de politiques publiques / CAPDEVILLE Bernard

Avis et Rapports du C.E.S.E., 11/2013, 90 p.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2013/2013_23_evolutions_famille_consequences.pdf

La famille s'est transformée avec l'augmentation des naissances hors mariage, de la monoparentalité et de l'homoparentalité, du nombre de séparations mais reste, pour les Français, un cadre protecteur d'éducation des enfants. L'aspiration à l'égalité dans le couple et dans l'exercice conjoint de la parentalité, le travail des femmes... ont nécessité l'adaptation des politiques publiques. Pour le CESE, il faut aller plus loin dans l'accompagnement des familles : mesures de soutien aux parents isolés, augmentation de l'offre d'accueil des jeunes enfants, renforcement des procédures de recouvrement des pensions alimentaires, recours facilité à la médiation familiale en cas de séparation. Au-delà, face au recours à des techniques procréatives à l'étranger, le CESE s'interroge sur les conséquences en France pour ces enfants en termes de filiation, d'accès aux origines... Ces questions doivent être clairement inscrites dans le débat public au moment où une demande d'extension du recours à ces techniques se fait jour.

Orientation n° 2 : Faire de la lutte contre la pauvreté des enfants la priorité de la politique familiale, en investissant massivement dans l'accueil des jeunes enfants

In Groupe de travail "Familles vulnérables, enfance et réussite éducative". Pour une politique de l'enfance au service de l'égalité de tous les enfants / VERSINI Dominique, MADIGNIER Pierre-Yves, CYTERMANN Laurent

Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 12/2012, p. 20-24

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/V4_Rapport_atelier_familles_vulnerables_enfance_et_reussite_educative_couv.pdf

Quel plus bel objectif pour la politique familiale que d'assurer la réussite de tous les enfants ? La France dépense beaucoup pour sa politique familiale (environ 4 % de la richesse nationale, soit l'un des efforts les plus élevés parmi les pays développés), avec des résultats insuffisants dans la lutte contre la pauvreté des enfants. Les Français sont attachés à juste titre à l'universalité de la politique familiale qui a pour vocation d'aider tous les parents. Mais certains ont besoin de l'être beaucoup plus que d'autres. Les Français le comprennent : selon le baromètre « Aspirations et conditions de vie » du CREDOC, la lutte contre la pauvreté arrive en tête des objectifs que devraient viser les prestations familiales. Or les ménages pauvres ne bénéficient ni du quotient familial, ni dans leur très grande majorité de l'accès à une solution de garde d'enfant.

L'accueil des enfants de moins de 3 ans : une politique ambitieuse, des priorités à mieux cibler,

Cour des comptes, 2013, 359 p.

<http://www.ccomptes.fr/index.php/Publications/Publications/L-accueil-des-enfants-de-moins-de-trois-ans-une-politique-ambitieuse-des-priorites-a-mieux-cibler>

La Cour et les chambres régionales des comptes ont rendu public, le 28 novembre 2013, un rapport consacré à la politique d'accueil des enfants de moins de trois ans. Celle-ci poursuit trois objectifs : soutenir la natalité, encourager l'emploi des femmes et favoriser l'égalité des chances par le développement de l'enfant. Elle contribue depuis plusieurs années à maintenir dans notre pays un niveau de fécondité et un taux d'activité professionnelle des femmes supérieurs à la plupart des pays de l'Union européenne.

Les aides aux familles / FRAGONARD Bertrand, LE HOT Elizabeth, LEPRINCE Frédérique, BONNEVIDE Pascale

Haut Conseil de la famille, 04/2013, 264 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000220-les-aides-aux-familles>

Par courrier en date du 23 janvier 2013, le Premier ministre a souhaité que soit conduite au sein du Haut conseil de la famille (HCF) une réflexion d'ensemble sur la politique familiale. La lettre de mission adressée au Président délégué du HCF, M. Bertrand Fragonard, retient deux objectifs : d'une part examiner si les prestations sociales et fiscales mises en oeuvre dans la politique familiale sont cohérentes, équitables et efficaces, d'autre part situer les prestations familiales dans une trajectoire financière de moyen terme comprenant le retour à l'équilibre de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) au plus tard en 2016 avec un infléchissement significatif dès 2014, et présenter en ce sens des piste de réformes visant à améliorer l'efficacité et l'équité des différents dispositifs. Le rapport est complété par des annexes, ainsi que par l'avis exprimé par le Haut conseil de la famille.

Les décisions d'investissements de la politique familiale française sur la petite enfance sont-elles suffisamment éclairées pour garantir leur pertinence ? / DAMON Julien

Regards, n° 44, 11/2013, p. 83-91

<http://www.en3s.fr/articles-regards/44/Damon.pdf>

- Le virage de la politique familiale française vers la petite enfance
- L'investissement social comme légitimation
- Discussion : une politique petite enfance pertinente et efficiente ?

France 2025 : l'enfance doit être au cœur des politiques sociales / MAEDEL Juliette

Libération, 26/09/2013

http://www.liberation.fr/politiques/2013/09/26/france-2025-l-enfance-doit-etre-au-coeur-des-politiques-publiques_934638

Plus nous attendons pour intervenir auprès des enfants défavorisés, plus le coût pour la société sera élevé pour corriger à l'avenir les inégalités. Les recherches démontrent les effets positifs d'une politique publique menée dès le plus jeune âge.

Comprendre la politique familiale / SERAPHIN Gilles

Dunod, 2013, 144 p.

Depuis une dizaine d'années, la politique familiale en France est soumise à une série de questionnements portant sur les valeurs fondatrices de l'identité, des statuts et des rôles au sein de la famille (familles recomposées, homoparentalité, etc.). Ces thèmes mobilisent de plus en plus citoyens et acteurs de la politique familiale, lorsqu'il s'agit de choisir parmi les diverses options pour préserver, rénover, réformer ou élaborer une nouvelle politique en faveur des familles. Sur la base d'une analyse qui met en lumière les contextes dans lesquelles ces thèmes ont émergé dans le débat politique, ce livre définit les différents éléments constitutifs de ce qui est désigné en France par l'expression de « politique familiale ». En précisant les enjeux, les valeurs, les principes, les dispositifs et les acteurs... il offre les connaissances nécessaires à l'organisation d'un débat responsable.

Pour une politique de l'enfance au service de l'égalité de tous les enfants

In Rapport du Groupe de travail "Familles vulnérables, enfance et réussite éducative", 2012, p. 20-24

[http://www.social-](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/V4_Rapport_atelier_familles_vulnerables_enfance_et_reussite_educative_couv.pdf)

[sante.gouv.fr/IMG/pdf/V4_Rapport_atelier_familles_vulnerables_enfance_et_reussite_educative_couv.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/V4_Rapport_atelier_familles_vulnerables_enfance_et_reussite_educative_couv.pdf)

Quel plus bel objectif pour la politique familiale que d'assurer la réussite de tous les enfants ? La France dépense beaucoup pour sa politique familiale, avec des résultats insuffisants dans la lutte contre la pauvreté des enfants. Les Français sont attachés à juste titre à l'universalité de la politique familiale qui a pour vocation d'aider tous les parents. Mais certains ont besoin de l'être beaucoup plus que d'autres. Les Français le comprennent : selon le baromètre « Aspirations et conditions de vie » du CREDOC, la lutte contre la pauvreté arrive en tête des objectifs que devraient viser les prestations familiales. Or les ménages pauvres ne bénéficient ni du quotient familial, ni dans leur très grande majorité de l'accès à une solution de garde d'enfant.

Les politiques familiales : y a-t-il une spécificité française ?" / DAMON Julien

Les Cahiers français, n° 371, 2012,

<http://eclairs.fr/wp-content/uploads/2012/09/2012PolitiqueFamilialeCF.pdf>

En France, la famille constitue un domaine bien ciblé de l'action publique. L'ensemble des dispositifs destinés aux familles représentent près de 4% du PIB, le niveau le plus élevé des pays de l'OCDE. Mais, contrairement à de nombreuses politiques publiques dont les coûts sont souvent jugés excessifs par rapport à leur efficacité, les politiques familiales bénéficient d'un regard positif, aussi bien dans le cadre national qu'à l'extérieur des frontières. Cette appréciation est à mettre en relation avec les taux de fécondité relativement élevés de l'Hexagone. S'il existe dans tous les pays développés des mesures destinées à soutenir les familles, le périmètre et les modalités d'intervention diffèrent fortement. Julien Damon met en évidence les spécificités de la France

La petite enfance : un enjeu de protection sociale ? Module interprofessionnelle de santé publique, Groupe n° 14, EHESP, 2010

http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Ehesp/Memoires/mip/2010/groupe_14.pdf

Compenser le coût des enfants : quelles implications pour les politiques familiales ? / THEVENON

Olivier, Politiques sociales et familiales, n° 98, 12/2009

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/098/PSF98-Olivier%20Thevenon.pdf>

Cet article questionne les enjeux liés au développement de politiques familiales qui visent à compenser le coût des enfants en prenant en compte ses différentes composantes. Pour cela, dans un premier temps sont rappelés un certain nombre de résultats concernant l'estimation du coût direct et indirect de l'enfant en France. Ensuite, on s'intéresse plus spécifiquement aux enjeux auxquels sont confrontées les politiques d'aides aux familles qui visent à compenser le coût des enfants et qui doivent concilier cette compensation à d'autres objectifs motivant également ces politiques, comme ceux de réduire les inégalités ou de favoriser la conciliation emploi-famille. Enfin, la dernière partie discute plus précisément les caractéristiques de politiques pouvant aider les familles plus efficacement à l'aune d'une revue de littérature concernant leur impact sur la pauvreté, le développement de l'enfant, l'emploi des femmes et l'égalité entre les sexes

Les politiques familiales / DAMON Julien

PUF, 11/2006, 127 p.

Les politiques publiques en faveur des familles recouvrent une grande diversité de prestations, de mécanismes, d'équipements, d'acteurs, de financements. Elles reposent sur des conceptions de la famille et de l'enfant qui ont évolué dans le temps et divergent suivant les pays. Or, face aux mutations récentes des structures et des aspirations familiales, ces politiques sont invitées à la réforme, ou tout au moins à l'adaptation... Au travers des politiques concrètes et des investissements sociaux en faveur des familles et des enfants, cet ouvrage examine les mutations en cours de l'État-providence.

B - La nouvelle implication des territoires dans les politiques d'accueil de la petite enfance

Guide Ville et Intercommunalité amies des enfants. L'innovation publique locale au service des enfants et des adolescents - 2014-2020

Unicef, 2014, 83 p.

http://www.amf.asso.fr/document/fichier.asp?FTP=AMF_12639_GUIDE_VIAE_2014_2020.pdf&ID_DOC=12639&DOT_N_ID=38

<http://www.villeamiedesenfants.fr/>

La déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, et la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989, engagent les États signataires à garantir à tous les enfants un accès à des conditions de vie et un environnement qui favorisent leur développement et leur bien-être. Ces traités placent donc les villes face à un défi nouveau en ce qui concerne l'installation de services et d'équipements, la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et la solidarité internationale. En 1996, la Conférence mondiale d'Istanbul sur les établissements humains (Habitat II) prend la résolution de faire des villes des lieux vivables pour tous et déclare que le bien-être des enfants est l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. Dans le sillage de ces dispositions, l'initiative Ville amie des enfants s'est développée avec l'UNICEF à travers le monde, dans plus de 50 pays, en particulier en France à partir de 2002. Elle offre aujourd'hui un instrument au service de la promotion et de l'implantation des droits de l'enfant dans les villes, environnements les plus proches des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Une politique pour la petite enfance

Eje journal des éducateurs de jeunes enfants, n° 45, 02/2014, p. 24-40

Au sommaire :

- Pour une politique d'accueil et d'éducation de la petite enfance
- Trop petits aux yeux des politiques
- Quels adultes voulons-nous qu'ils deviennent ?
- Créer l'échange
- Quand la loi remet en cause la formation

Les politiques locales en faveur de la petite enfance : de la mobilisation des acteurs à la construction de partenariats / DAVID Olivier

Acepp, 2013

<http://www.acepp.asso.fr/Colloque-national-Petite-enfance>

Intervention issue des actes du colloque « Petite enfance Grands projets, levier de développement des territoires et de l'accueil »

L'évolution des familles : pas forcément là où on l'attend / MOISSET Pierre

Métiers de la petite enfance, 07-08/2013, n° 199-200, pp. 8-10

La famille a changé mais plutôt dans les conditions de vie et d'emploi des parents que dans ses formes (monoparentale, recomposée). Ces nouvelles conditions génèrent une augmentation des demandes d'accueil à temps partiel et d'accueil atypique alors que celui à temps plein est majoritairement proposé.

C - La convention d'objectifs et de gestion (COG) : articulation entre une politique nationale et territoriale

La CNAF présente son nouveau fonds « publics et territoires » et les conditions pour en bénéficier

Actualités Sociales Hebdomadaires, 20/06/2014, n° 2865

Conformément à la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2009-2012 de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF), des expérimentations ont été menées en faveur des enfants handicapés, des enfants pauvres, des familles ayant des besoins d'accueil sur des horaires spécifiques, des adolescents, des partenaires qui innovent et des territoires ruraux ou fortement urbanisés. Pour poursuivre cette dynamique, la CNAF vient de créer un fonds « publics et territoires », qui fusionne les différents fonds spécifiques précédents, et est doté de 380 millions d'euros pour la période 2013-2017. Dans une circulaire, elle détaille les objectifs de ce fonds et les conditions pour y être éligible.

La CNAF détaille sa politique en matière de soutien à la parentalité

Actualités Sociales Hebdomadaires, 23/05/2014, n° 2861

Conformément à sa convention d'objectifs et de gestion 2013-2017, la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) entend développer fortement les services aux familles en ce qui concerne le soutien à la parentalité, une action qui s'inscrit dans la continuité d'une précédente circulaire prise en la matière sur le fondement de la COG 2009-2012. Pour ce faire, les crédits dédiés au sein du Fonds national d'action sociale (FNAS) passent de 51 millions d'euros en 2012 à 100 millions d'ici à 2017. Dans le même temps, les financements apportés par les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) aux réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), à la médiation familiale et aux espaces de rencontres sont supprimés de façon à regrouper, à compter de 2014, tous les crédits dans une même enveloppe gérée par la branche famille. Dès lors, la CNAF et son réseau deviennent les acteurs principaux de la politique de soutien à la parentalité, comme l'avait déjà annoncé la direction générale de la cohésion sociale dans une instruction d'avril dernier.

*** La CNAF veut renforcer la territorialisation des politiques familiales et sociales via la convention territoriale globale**

Actualités Sociales Hebdomadaires, 14/02/2014, n° 2847

La caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a décidé de déployer sur l'ensemble du territoire la convention territoriale globale (CTG), expérimentée entre 2009 et 2011, qui doit permettre de renforcer la territorialisation des politiques familiales et sociales, un objectif inscrit dans sa convention d'objectifs et de gestion (COG) 2013-2017 conclue avec l'Etat. Pour la caisse, cette convention territoriale globale est un « levier », notamment pour favoriser la coordination avec les collectivités territoriales, partager un plan d'actions adapté aux besoins du territoire et impulser des projets prioritaires ou encore gagner en efficacité et rationaliser ses engagements contractuels.

*** Des schémas territoriaux des services aux familles pour rénover la gouvernance de la politique d'accueil du jeune enfant**

Gazettesantésocial.fr, 18/02/2014

<http://www.gazette-sante-social.fr/8063/des-schemas-territoriaux-des-services-aux-familles-pour-renover-la-gouvernance-de-la-politique-daccueil-du-jeune-enfant>

Les schémas territoriaux des services aux familles ont été officiellement lancés dans le Bas-Rhin et à La Réunion, le 7 février 2014, pour améliorer la coordination des acteurs et réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil des 0-3 ans. 17 départements, dont nous publions la liste, vont expérimenter le dispositif en 2014.

* Articles photocopiés

*** Incidence des plans crèches sur la répartition territoriale de l'offre d'accueil de la petite enfance**

/ DREUX Catherine, ORTALDA Laurent

Informations Sociales, 10/2013, n° 179, pp. 124-127

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-124.htm>

- Investir dans les modes d'accueils collectifs
- Une prise en compte progressive des spécificités locales
- Les plans crèches ont contribué à diminuer les disparités

Le détail du nouveau plan de création de crèches de la CNAF

Actualités Sociales Hebdomadaires, 11/10/2013, n° 2828

Conformément à la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2013-2017 que la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a signée avec l'Etat, 100 000 nouvelles solutions d'accueil collectif de jeunes enfants devront être créées, grâce à une dotation de 850 millions d'euros prévue par le Fonds national d'action sociale, dont 190 millions au titre des reliquats des anciens plans « crèches ». Dans une circulaire, la caisse présente les modalités de mise en œuvre de son huitième plan – pluriannuel cette fois – d'investissement pour la création de crèches (PICC).

*** Adapter l'offre de services aux besoins des familles et simplifier les démarches, les deux priorités de la CNAF pour la période 2013-2017**

Actualités Sociales Hebdomadaires, 19/07/2013, n° 2819, p. 9-10

Après plus de sept mois de négociations, la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et l'Etat ont enfin signé, le 16 juillet, la convention d'objectifs et de gestion (COG) qui les lie pour la période 2013-2017. Celle-ci vise à développer un « programme ambitieux de services » aux familles, à simplifier l'accès aux droits et à s'assurer de leur effectivité, et enfin à renforcer les moyens des caisses d'allocations familiales (CAF). Dans ce cadre, le budget du Fonds national d'action sociale progressera de 7,5 % par an sur la période, pour atteindre 6,6 milliards d'euros.

Petite enfance : entre attentes et inquiétudes

Actes : actions et territoires du social, 06/2013, n° 439, pp. 21-27

Retour sur les quatre années de la précédente Convention d'objectifs et de gestion (2009-2012).

- Gestion comptable contre qualité ?
- Des dispositifs plus ou moins séduisants
- Le choix intercommunal

II - TERRITORIALISATION DE LA PETITE ENFANCE : quel partage des compétences, quelle gouvernance, quelle offre de services ?

A - Répondre aux besoins des familles

Accueil des jeunes enfants : les établissements doivent s'adapter aux familles

Tsa-quotidien.fr, 23/04/2014, 2 p.

Afin de faciliter l'accès aux crèches des familles aux horaires de travail décalés, la Caisse nationale des allocations familiales demande aux établissements d'accueil de jeunes enfants de s'adapter (circulaire du 26 mars 2014)

Les besoins d'accueil atypique des enfants de moins de 6 ans dans le Pays du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

Politiques sociales et familiales, n° 115, 03/2014, p. 75-79

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/115/PSF115_2_SGosset-Connan_et_alii.pdf

- un contexte favorable pour une expérimentation
- Une définition partagée du besoin d'accueil atypique
- Les solutions d'accueil proposées
- Les modes d'accueil institutionnels satisfont le plus les parents
- L'expérimentation a permis d'orienter la réflexion
- Le partenariat au coeur de la démarche

Accueil pour les moins de trois ans : comment répondre aux demandes d'urgence (33)

Mairie-conseils, 02/12/2013

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1250266211629>

La ville de Pessac offre un service d'accueil en urgence pour les enfants de moins de trois ans. Baptisé Innov'accueil, ce service fêtera ses dix ans à la rentrée 2014 !

Metz (Moselle) - Proposer des horaires décalés en crèche reste difficile

Gazette des Communes (la), 18/02/2013, n° 7, pp. 36-37

Motivée par une volonté de réinsertion professionnelle, Metz a développé depuis 2009 deux structures d'accueil de jeunes enfants en horaires atypiques. Les familles peuvent utiliser un volume d'heures annuel en fonction de leurs besoins. Au final, les créneaux horaires de nuit restent sous-utilisés

Les petites structures à la dimension des besoins / DUPONT SAKSIK Carole

Métiers de la petite enfance - 11/2012 - n° 191 - pp. 11-21

"Suivre l'évolution de la société et des modes de vie des familles devrait être une priorité des élus pour répondre à l'accès à l'emploi, particulièrement des femmes. Mais l'idée d'adapter les modes d'accueil à l'emploi a des limites : doit-on ouvrir des structures avec des horaires atypiques, des crèches de nuit à la demande d'une entreprise, sachant que sur le territoire c'est le principal employeur ? Où est le respect du rythme de l'enfant ? L'enfant doit-il s'adapter coûte que coûte au rythme effréné des adultes ? Cela mérite une réflexion sur ce que nous attendons de l'évolution de notre société ?"

Accueil de la petite enfance : nouvelles offres, mini-progrès

Gazette des Communes (la) - 09/07/2012 - n° 28 - pp. 21-26

- des structures peu variées mais peu de places créées
 - trois formules pour les moins de trois ans : les micro-crèches, le jardin d'enfant, les maisons d'assistants maternels
 - quand l'emploi des parents dépend des solutions de garde : Toulouse - Sécuriser les parcours professionnels ; Saint-Ouen : une unité de vie réservée à l'accueil d'urgence
 - "L'offre doit s'adapter au marché du travail"
- petite enfance ; mode de garde ; accueil, emploi

"Aujourd'hui, je vais à la crèche..." / THOLLON-BEHAR Marie-Paule, VASSAL Perrine

Métiers de la petite enfance, 01/2012, n° 181, pp. 29-32

Avec la mise en place des multi-accueils, l'accueil d'enfant de manière occasionnelle ou à temps très partiels s'est développé. A partir d'une enquête menée auprès des directrices de 36 établissements rhodaniens de ce type, il ressort que l'appréciation de l'accueil de ces enfants est disparate, mais qu'il peut présenter quelques difficultés. Dans un souci de qualité de l'accueil, les auteurs soulignent qu'une attention particulière doit être apportée à ces enfants, notamment dans les périodes d'adaptation. Disposant d'outils, les professionnels doivent œuvrer en équipe dans la mise en place de repères garantissant à l'enfant une stabilité affective, spatiale et temporelle.

Quelle offre territoriale pour l'accueil des jeunes enfants ?

E-ssentiel, 10/2012, n° 127, 4 p.

http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/127_essentiel_taux_couverture_pe.pdf

Concilier le fait d'être parent et l'exercice d'un emploi nécessite de pouvoir confier son ou ses jeunes enfants à des tiers durant les temps d'activité professionnelle. La branche Famille de la Sécurité sociale, l'Éducation nationale, l'État et les communes portent le développement de ces services d'accueil en y consacrant un effort financier important. Toutefois, la question se pose de l'égalité d'accès à ces services sur le territoire. Si globalement on dénombre une place d'accueil pour deux enfants âgés de moins de 3 ans, il existe des variations entre les territoires, tant sur le volume de cette offre que sur sa nature. En dépit d'une progression sensible de la couverture territoriale depuis 2007, l'accès au mode d'accueil ne semble pas pouvoir être déconnecté des questions de l'adaptation de l'offre à la diversité des territoires.

Quel accueil demain pour la petite enfance ? Elaborer une politique et des pratiques adaptées aux évolutions de la société française / RAYNA Sylvie, BELAN Xavier

Erès, 2007, 232 p.

Le monde de la petite enfance a connu de grands changements ces dernières années. Les professionnels et les différentes institutions concernées (ministères, CNAF, conseils généraux, associations nationales) ont dû faire face aux nouvelles problématiques générées par l'évolution de notre mode de vie : mutations familiales, flexibilité du temps de travail des parents, modifications des contextes urbains et ruraux, nouveaux regards portés sur les enfants, modification des statuts des accueillants, etc. Présentant les grandes lignes des nouvelles orientations de la politique petite enfance, l'ouvrage dresse un état des lieux des besoins des familles contemporaines, dans les grandes villes comme dans les campagnes, de l'évolution de l'accueil familial et de l'accueil collectif, à travers de nombreux dispositifs innovants, avec une attention particulière au multi-accueil, à l'accueil en urgence, à l'accueil de la différence. Dispositifs originaux œuvrant pour davantage de qualité et d'équité dans l'accueil des jeunes enfants.

B - Quelle gouvernance locale de la petite enfance ? Quel partage des compétences ?

L' élu communal délégué à la petite enfance / DUPUIS Jérôme

Métiers de la petite enfance, n° 212-213, 08-09/2014, p. 27-29

L' élu(e) chargé(e) de la petite enfance est un animateur de la politique familiale édictée par un maire, en concordance avec les directions nationales. Chef de projet politique, personne de réseaux, il met en cohérence les différentes actions (solidarité, éducation, culture, santé) et travaille pour ce faire avec tous les acteurs institutionnels, associatifs, privés au niveau local, au niveau de l'intercommunal mais parfois aussi du département. Son champ d'action a tendance à s'élargir à la famille de façon plus globale en raison du contexte économique défavorable et des défis sociaux qu'il doit relever.

Collectivités territoriales et la petite enfance / SCHILLINGER Patricia

Sénat, 2014, 63 p.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-700-notice.html>

Bien qu'aucune collectivité territoriale n'ait de compétence explicite dans le domaine de la petite enfance, le département et le bloc communal contribuent de façon significative à l'application de la politique définie par l'État, particulièrement en matière de mode de garde. Ces acteurs locaux souhaitent donc une clarification des responsabilités, notamment financières. Le rapport de Patricia SCHILLINGER, établi au nom de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation, souligne la qualité du modèle français d'accueil des jeunes enfants, qui permet à la moitié des moins de trois ans, qui sont au total plus de 2,5 millions, d'être gardés en dehors de la sphère familiale. Plusieurs éléments pourraient concourir à l'améliorer. Ainsi, il serait souhaitable qu'une meilleure association des élus locaux à la mise en oeuvre de la politique d'accueil de la petite enfance, dont ils se sentent exclus de façon croissante, soit amorcée. Il convient, à cet effet, de décentraliser le plus possible l'offre d'accueil, dont la gestion concrète dépend des territoires de vie. S'agissant spécifiquement des crèches, la distinction entre fonctions administratives et fonctions pédagogiques permettrait de mutualiser les premières au sein des intercommunalités, ce qui conduirait à harmoniser les modes de gestion des différents établissements, et à globaliser les achats, permettant ainsi une réduction de leurs coûts. Enfin, la formation des assistantes maternelles, financée par les conseils généraux, devrait être renforcée pour valoriser cette fonction, et en faire un métier pleinement reconnu.

La construction sociale de la qualité dans les services d'accueil collectif du jeune enfant. Pluralité de modèles d'organisation et enjeux de gouvernance / PETRELLA Francesca, RICHEZ-BATTESTI Nadine, CHANUT-GUIEU Cécile, LHUILLIER Vincent, LAURENT Antoinette

Politiques sociales et familiales, n° 116, 06/2014, p. 39-52

Diversité des opérateurs et gouvernance locale de la petite enfance : quels enjeux pour le développement des territoires, les modes d'organisation des acteurs et la régulation de la qualité ? / PETRELLA Francesca, RICHEZ-BATTESTI Nadine, LAURENT Antoinette

Dossier d'étude, n° 167, 11/2013, 182 p.

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/Dossier%20167%20-%20Diversit%C3%A9%20des%20acteurs%20de%20la%20petite%20enfance.pdf

- Une approche en termes de gouvernance : problématique, cadres d'analyse et méthodologie
- Un état des lieux de l'accueil du jeune enfant en France et dans trois départements étudiés
- Gouvernance locale et recomposition des territoires : quelles interactions entre opérateurs ?
- Recomposition de l'offre sur les territoires et modèles d'organisation : diversité des stratégies de coordination et des processus de rationalisation.

Accueil de la petite enfance : quelles régulations locales ? / VERITE Catherine

Informations Sociales, 10/2013, n° 179, pp. 110-118

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-108.htm>

Le secteur de la petite enfance est symptomatique des difficultés de la régulation des politiques sociales locales. La diversité des acteurs impliqués conjuguée à des financements multiples et l'absence d'un chef de file clairement défini explique pour partie qu'il est encore difficile de répondre à une partie des besoins des parents. Par ailleurs, de nouveaux critères de régulations issus des pratiques de marché viennent compliquer la donne.

Petite enfance : en quête de pilote !

Maires de France, 09/2013, n° 305, p. 17

Etat et CNAF misent sur de nouvelles aides afin que les communes s'engagent dans la création - ou la réhabilitation- d'accueils collectifs pour les 0 à 3 ans.

La crèche est rentable, c'est son absence qui coûte - Une analyse réalisée en Suisse romande qui confirme les résultats d'une étude zurichoise en ce qui concerne le rendement élevé des structures d'accueil pour la collectivité / MACKENZIE OTH Lynn

Conférence latine des déléguées à l'égalité, 2003, 43 p.

http://www.egalite.ch/uploads/pdf/creche_rentable_etude.pdf

Pour 1 franc investi, les crèches rapportent environ 3 francs à la collectivité, comme l'a montré une étude publiée en 2003, sur mandat des Bureaux de l'égalité romands. Cette étude montre que les investissements consacrés aux structures d'accueil de la petite enfance engendrent des bénéfices... et que c'est au contraire la pénurie de celles-ci qui génère un manque à gagner considérable pour la collectivité, pouvoirs publics compris. Il a été possible de calculer que la totalité des bénéfices dépassait largement les coûts puisque les crèches examinées en Suisse romande rapportent, pour un franc investi, en moyenne trois francs à la collectivité et un franc aux pouvoirs publics au titre de recettes fiscales.

>> Le transfert à l'intercommunalité

L'implication des CCAS/CIAS dans le champ de la petite enfance

Enquêtes & observations sociales, n° 6, 2014, 24 p.

<http://www.uncas.org/services/docs/enquetes-observations-sociales6.pdf>

Bien qu'elle ne constitue pas une compétence obligatoire des communes ou intercommunalités, le champ de la petite enfance représente un enjeu essentiel pour ces dernières. La mise en place d'une offre d'accueil des 0 à 6 ans constitue en effet un élément crucial d'une politique plus globale de services à la population et de développement territorial (attire des familles, soutien à l'emploi, actions de prévention sociale, etc.) et représente à ce titre une richesse indéniable pour le territoire concerné. Aussi, les communes et intercommunalités sont nombreuses à choisir de prendre en charge ce domaine de compétence via la gestion d'équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ou de dispositifs d'accompagnement des enfants de 0 à 6 ans.

*** Petite enfance : l'accueil collectif intercommunal pour coller aux modes et bassins de vie**

Courrier des Maires (le), n° 280-281, 06-07/2014, p. 18

Trois expériences du transfert de la compétence petite enfance : SIVU de Saint-Yrieix-sur-Charente (16), CC du Saint-Affricain (12) et CA du Pays Viennois (38/69)

Transfert de la compétence Petite Enfance : récit d'un territoire rural (54)

Mairie Conseils, 28 juillet 2014

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1250267466501>

La communauté de communes de la Mortagne a pris la compétence Petite Enfance en juin 2013. Plus tôt que prévu, car sous la menace de la fermeture de la seule crèche existant sur ce territoire rural, les élus ont dû "mettre le turbo" explique son président, François Genay. Accélération ne dit pas précipitation, et le choix est aujourd'hui assumé

Schéma intercommunal petite enfance : démarche fructueuse en territoire très rural (07)

Mairie-conseils, 17/03/2014

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1250266723501>

Lorsque l'ancienne communauté de communes d'Eyrieux aux Serres s'est dotée en 2008 de la compétence petite enfance, elle s'est appuyée sur les acquis d'une démarche basée sur une forte concertation, qui a abouti à l'élaboration d'un schéma intercommunal. Cette approche nourrit désormais la réflexion de la nouvelle communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche au sein de laquelle elle a été fusionnée au 1er janvier 2014.

* Article photocopié

L'agglomération périgourdine adopte les enfants de 0 à 3 ans

Maires de France, 01/2012, n° 287, p. 33

La communauté d'agglomération périgourdine (Dordogne) a pris début janvier la compétence petite enfance. Le transfert des agents concernés a presque doublé ses effectifs.

>> Quelle place pour le secteur privé ?

Les délégations de service public dans le secteur de la petite enfance : quel développement, quelles modalités, quelle gouvernance ? / JOHANNES Bruno

Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'Etudes, n° 165, 07/2013, 104 p.

http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Dossier%20165%20-%20Delegation_service_public.pdf

L'étude présentée dans ce dossier, réalisée par Bruno Johannes du cabinet Sans Conteste, illustre l'arrivée depuis le début des années 2000, d'un nombre croissant de municipalités qui engagent, dans le cadre d'un appel d'offre, une procédure de délégation de service public (DSP) pour leur secteur petite enfance. Tout l'apport de ce travail est d'étudier l'extension de la délégation de service public dans le secteur de la petite enfance et de comprendre les stratégies des principaux acteurs (entreprises privées, associations, mutuelles). Cette première étude à visée exploratoire présente un état des lieux de la situation, explicite les motivations des élus, puis décrit la pratique de la procédure, tout en examinant la rédaction des contrats et leur suivi-évaluation. Des entretiens ont été conduits auprès des opérateurs pour chercher à comprendre les stratégies des acteurs et la dynamique de croissance des DSP. Plusieurs élus et cadres territoriaux ont fait part de leur isolement et de leur besoin de conseil pour mettre en place une DSP. Dans ce paysage, les entreprises de crèches montrent un dynamisme certain, les associations et les mutuelles participent aux consultations même s'il n'est pas aisé pour elles d'entrer sur le marché de la DSP pour des raisons de moindre compétence en ingénierie de l'offre et en gestion.

Les délégations de service public dans le secteur de la petite enfance. Enquête et retour d'expériences / JOHANNES Bruno

Informations Sociales - 10/2013 - n° 179 - pp. 120-123

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-120.htm>

"Cette modalité contractuelle est ancienne et largement pratiquée par les autres services publics locaux. Depuis peu, elle s'est étendue au secteur de la petite enfance, où elle connaît un développement rapide. Ce caractère récent justifie qu'on s'intéresse à son déploiement, aux motivations des acteurs et à leurs pratiques."

Petite enfance - La fée DSP au-dessus du berceau.

Lettre du Cadre Territorial (la) - 01/02/2013 - n° 457 - pp. 28-29

Les entreprises de crèches promettent aux collectivités une facilité au quotidien et des économies d'échelle. Elles s'engagent à assurer toute la chaîne, de la conception à la gestion en passant par le financement. Il n'en demeure pas moins que la facture en subventions peut-être lourde et aléatoire.

- "Les CAF sont les premiers financeurs des crèches, dont elles payent 45% du coût de fonctionnement"

*** Les établissements associatifs d'accueil de jeunes enfants concurrencés par le secteur lucratif**

Actualités Sociales Hebdomadaires - 08/02/2013 - n° 2796 - p. 15

http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/rets_petite_enfance_2012_janv2013.pdf

Au sein du champ associatif sanitaire et social, les établissements d'accueil des jeunes enfants sont particulièrement exposés à l'évolution de la concurrence du secteur marchand. Un constat qui a amené l'association Recherches et solidarités, dans le cadre de sa coopération avec l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), à étudier la question de près.

Petite enfance - Les crèches privées nouveaux partenaires des communes

Gazette des Communes (la), 7/05/2012, n° 19, pp. 28-30

<http://www.strategie.gouv.fr/content/quel-avenir-pour-laccueil-des-jeunes-enfants-note-danalyse-257-janvier-2012>

Nouveaux venus dans le paysage de la petite enfance, les opérateurs privés, financés par la Caisse nationale des allocations familiales proposent les mêmes tarifs que les crèches municipales. Au côté des crèches municipales et associatives, les crèches privées augmentent les capacités d'accueil des communes et contribuent à la diversification des horaires. Les municipalités leur confient la gestion, voire la construction, de l'établissement, dans le cadre d'une délégation de service public, ou bien réservent des berceaux au sein de la structure privée.

Pour la Fédération française des entreprises de crèches, il y a de la place pour tous les acteurs de la petite enfance

Métiers de la petite enfance - 05/2011 - n° 173 - pp. 10-11

Les entreprises de crèches sont des acteurs récents du domaine de la petite enfance. Avec une forte croissance de leurs activités avec la création de berceaux ou la reprise de crèche en gestion, leur dynamisme peut faire peur. Pourtant, par le biais de leur Fédération, elles défendent la qualité de leur et rappellent que dans un contexte en très forte expansion, "il y a de la place pour tout le monde". Rencontre avec Sylvain Forestier, président de la FFEC et Caroline Kovarsky, déléguée générale.

Crèches privées - Pourquoi les villes s'y intéressent

Journal de l'Action Sociale (le) - 02/2011 - n° 154 - pp. 28-29

Le collectif "Pas de bébé à la consigne" continue de dénoncer l'évolution des modes d'accueil collectif en proie à la prégnance des logiques comptables pouvant mettre à mal la qualité de l'accueil. Parmi ses craintes, figure aussi l'accroissement de la place du secteur commercial. Dans le social, on ne voit jamais d'un très bon œil le recours à des sociétés privées, qui peuvent faire prévaloir la recherche du profit sur l'intérêt général. Pourtant, de plus en plus de communes et intercommunalités de tous bords politiques, font appel à ces entreprises pour construire et gérer les structures multi-accueil. Quelles sont les raisons de cette évolution ?

III - TRANSFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE : des professionnels en mutation

A - Quelles sont les compétences à l'œuvre dans les métiers de la petite enfance ?

Reconnaissance professionnelle et légitimité / SCHUHL Christine

Métiers de la petite enfance, n° 211, 07/2014, p.25-26

Dans une équipe pluridisciplinaire, la reconnaissance des compétences de chacun permet de créer une dynamique et de rendre légitimes les diverses approches professionnelles. à partir d'une reconnaissance mutuelle, la place de chacun prend sens dans la perspective du bien-être de ces tout jeunes enfants accueillis durant l'absence de leur parent.

CCAS de Bourges (18) : regards croisés - professionnelles de l'enfance

Territoire mutuel, n° 98, 06/2014, p. 8-9

Véronique Roger et Emilie Leite travaillent toutes les deux pour la petite enfance au Centre communal d'action sociale de Bourges. L'une est directrice de crèche depuis 30 ans, l'autre est éducatrice de jeunes enfants depuis une dizaine d'années. Deux regards sur une profession en constante mutation.

Vers une professionnalisation des métiers de la petite enfance / TEILLARD Corinne

Cahiers de la puéricultrice (Les), n° 277, 05/2014, p. 34-37

Plutôt qu'un savoir professionnel, ce sont des qualités relationnelles "naturelles" qui seraient requises pour travailler auprès des jeunes enfants. Un travail de recherche a été mené pour étudier l'activité d'auxiliaire de puériculture en crèche, lors de l'accueil du matin. Le cadre théorique et méthodologique de cette étude a permis de mettre en évidence les modes d'engagement de l'auxiliaire, notamment une organisation spatiale et temporelle de l'activité, partagée avec le parent et l'enfant.

La formation des puéricultrices à l'interculturalité

Cahiers de la puéricultrice, n° 274, 02/2014, p. 35-38

Les questions d'interculturalité concernent toutes les pratiques de soins. La puériculture, en particulier, est confrontée à une multiplicité d'investissements symboliques. Pour former les infirmières puéricultrices à prendre en charge cette diversité dans les meilleures conditions possibles, l'unité d'enseignement dédiée a été transformée en 2009 à l'école de puériculture de la Fondation hospitalière Sainte-Marie à Paris.

Formations aux métiers de la petite enfance : pluralité, diversité et cohérence / LE CAPITAINE Bruno

Furet (le), n° 72, 12/2013, p. 24-25

Dresser la carte des différents parcours de qualification et de professionnalisation menant à l'exercice auprès de jeunes enfants c'est, en quelque sorte, revivre l'expérience du gribouillage : des lignes droites, d'autres sinueuses ; des traits courts, d'autres qui tendent vers l'infini ; des parallèles, des entrecroisements ; des plans et des niveaux différenciés...Etablir son itinéraire de formation avec une telle carte en main relève de l'aventure.

Les formations et les métiers de la petite enfance. Quels points communs pour accompagner les changements de structure des jeunes enfants ?

Dossiers solidarité et santé, n° 48, 11/2013, 16 p.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/les-formations-et-les-metiers-de-la-petite-enfance,11222.html>

Cette étude porte sur la formation des professionnels peu qualifiés en charge des enfants de 0 à 6 ans : assistant(e)s maternel(le)s, assistants familiaux, auxiliaires de puériculture, agents titulaires du CAP petite enfance travaillant en crèche, animateurs de centre de loisir et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). En s'appuyant sur l'examen des référentiels d'activités et de compétences qui définissent les contenus des formations, elle met en lumière l'existence d'un socle commun de connaissances et de pratiques dans les lieux d'accueil et d'éducation.

L'interculturalité dans les soins

Cahiers de la puériculture (les), n° 269, 08/2013, p. 9-25

Face à de populations migrantes de plus en plus nombreuses, il est devenu indispensable pour la puéricultrice d'intégrer l'interculturalité dans sa pratique. Ce thème a fait l'objet de plusieurs conférences lors des 38es journées nationales d'études de l'ANPDE en juin 2013 à Lyon. Les puéricultrices ont pu échanger sur la compétence culturelle du soignant, les représentations des familles migrantes et les différentes pratiques du maternage.

*** Quelle transversalité pour la mission sociale de la petite enfance ? / GEY Nathalie, REZVANI**

Yasmine - Institut de Ressources en Intervention Sociale, 2013, 7 p.

http://www.arifts.fr/PDF/Publications/JE_2013.02.08/Atelier_Gey-Rezvani.pdf

Cette intervention est issue de la Journée d'étude organisée par le Safrants le 8 février 2013 « Entre recherche et action : quelles possibilités d'innovation en intervention sociale? »

- Clivage entre petite enfance et travail social
- Des conséquences sociales négatives
- Un cloisonnement dans les têtes et l'institution
- Une transversalité indispensable

Au-delà du discours de la qualité, vers celui du "faire sens" / VALENTIM Silvia

Métiers de la petite enfance, 10/2012, n° 190, pp. 18-19

La petite enfance est un domaine en grande mutation - au point qu'un nouveau langage anglo-américain prend de plus en plus d'importance : celui du discours de la qualité, qui se résumerait à la satisfaction de la clientèle. Si le professionnel ne peut s'en affranchir, il peut néanmoins s'en éloigner et le dépasser, comme le suggèrent les chercheurs Gunilla Dahlberg, Peter Moss et Alan Pence dans Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance. Analyse.

Le Masculin, un nouvel atout pour la petite enfance ?

Le Furet, Enfants d'Europe, 10/2012, 32 p.

- Le MASCULIN, un nouvel atout pour la Petite Enfance ?
- Surmonter les stéréotypes de genre dans la petite enfance : pourquoi est-ce important ?
- De quoi parle-t-on quand on parle du père aujourd'hui ?
- Un programme pour faire évoluer le rôle des pères
- En Allemagne, les hommes sont invités à s'intégrer davantage dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance
- Égalité des sexes : Recruter des hommes dans les jardins d'enfants
- Qu'apportent les hommes dans les services à la petite enfance ?
- « Les hommes doivent être prudents »
- Genre et diversité culturelle : un grand défi pour l'école maternelle MARIA
- Pourquoi les projets de recherche « vont-ils » si bien aux garçons ?
- Le regard des garçons sur l'accueil
- La lutte des garçons pour l'équité et la participation dans le préscolaire en Suède
- Note : Le rôle de l'éducation préscolaire
- Note : Participation des parents, les pères sont également concernés
- Le groupe de travail thématique de la Commission européenne sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance
- FOCUS ON : L'enfance en temps de crise

Diversité et inclusion sociale. Etude des compétences dans l'exercice professionnel des métiers d'accueil et d'éducation de jeunes enfants / DEL BARIO SAIZ Ana, MALLEVAL Dominique, TRIKIC Zorica, - Decet, 2012, 33 p.

http://www.decet.org/fileadmin/decet-media/projects/professionalism/Diversite_et_inclusion_sociale_-_etude_des_compentences_dans_l_exercice_professionnel_des_metiers_d_acceuil_et_education_de_jeunes_enfants.pdf

- Travailler pour le changement social ;
- Ouvrir la communication et le dialogue
- La réflexion critique : explorer des problèmes complexes sous des angles variés
- Apprendre des désaccords
- Co-construire une nouvelle pratique et un nouveau savoir entre les enfants, les parents et les professionnels

* Articles photocopiés

De l'espace professionnel à l'espace éducatif : une analyse comparative des pratiques de deux professionnels de la petite enfance / LESUR Eric

Pensée plurielle, *De Boeck Supérieur*, 2008/2, n° 18, p. 139-159

<http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2008-2-page-139.htm>

C'est à deux ans que le jeune enfant va le plus souvent faire ses premiers pas hors de son milieu familial. On sait que les conditions dans lesquelles vont se faire ces premières expériences du monde social peuvent être déterminantes. Cependant, le choix du mode de garde pour les tout petits est loin de faire l'objet d'un consensus et, si les enseignants accueillent environ un tiers des deux ans à l'école maternelle, des modes de garde alternatifs existent. Dans ces structures, d'autres professionnels posent un regard différent sur les mêmes enfants et proposent un autre type d'accueil. Cet article se propose de comparer les pratiques de deux types de professionnelles de la petite enfance, l'enseignante et l'éducatrice de jeunes enfants, au travers des mémoires rédigés à l'issue de leur formation initiale.

B - Comment d'autres pays d'Europe s'inscrivent dans ce processus de transformation professionnelle de la petite enfance ?

Une politique en 10 principes, proposée par enfants d'Europe. Un personnel expérimenté et compétent en EAJE / PEETERS Jan, VAN LAERE Katrien, LUNG Stig G.

Furet (le), n° 73, 04/2014, p. 24-25

Cette étude approfondit le Principe 8 de la déclaration Enfants d'Europe : "vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance" Elle porte sur les exigences en matière de compétences au sein de l'EAJE et a été commanditée par la DG Education et culture de la commission européenne.

*** Lyon et la recherche européenne CoRe. Se former tout en étant salarié / THOLLON-BEHAR Marie-Paule**

Furet (le), n° 72, 12/2013, p. 14-15

Une recherche menée en région lyonnaise, sous forme d'entretiens avec les protagonistes du dispositif : étudiants-es-EJE 2ème année, responsables de structure, formateurs-trices référents, tuteurs-trices. Nous avons pu dégager une dimension qui concerne l'étudiant-e, son vécu, la façon dont il-elle construit ses compétences et une dimension qui concerne l'équipe, les effets que produit, en son sein, la présence pendant trois ans d'un salarié-étudiant.

*** Core, une recherche européenne. Pour une approche systémique de la formation des personnels / VANDENBROECK Michel**

Furet (le), n° 72, 12/2013, p. 10-11

Quelles compétences pour les professionnels des lieux d'accueil et d'éducation de jeunes enfants de 0 à 6 ans ?

Conclusions et recommandations de Core un projet de recherche européen sur les compétences requises en EAPE / PEETERS Jan, VANDENBROECK Michel,

Revue (petite) enfance, n° 107, 01/2012, p. 79-85

<http://www.vbjk.be/files/Jan%20Peeters%20and%20Michel%20Vandenbroeck%20-%20A%20la%20recherche%20des%20syst%C3%A8mes%20comp%C3%A9tents%20%28Revue%20petite%20enfance,%20n%C2%B0%20107%20-%20janvier%202012%29.pdf>

Article sur la recherche CoRe (Competences requirements in Early childhood Education) commanditée par la direction générale de l'éducation et Culture de la Commission Européenne. CoRe a enquêté auprès de d'experts de 17 pays et mené sept études de cas approfondies sur les compétences requises pour travailler avec les jeunes enfant (0-6 ans).

La question des compétences et de la formation des professionnels dans l'accueil de la diversité / PEETERS Jan

In Travailler la diversité en accueil de jeunes enfants - Professionnels et parents / MONY Myriam, MALLEVAL Dominique, Chronique sociale, 2012, p. 29-34

Le professionnalisme dans les services aux jeunes enfants en Europe

- De quel genre de professionnalisation avons-nous besoin ?
- Opportunités de professionnalisation dans des systèmes intégrés
- La nécessité d'un diplôme de licence générale
- Mobilité horizontale et verticale
- La nécessité de former des praticiens réflexifs disposant d'un certain degré d'autonomie

CoRe Study on Competence Requirements in Early Childhood Education and Care.

University of East London, Universiteit Gent, 09/2011, 63 p.

<http://www.vbjk.be/files/CoRe%20Final%20Report%202011.pdf>

Le projet de base est un projet de recherche de 14 mois sur les «besoins en compétences du personnel de l'éducation préscolaire et la garde (EAJE)» en Europe et est financé par la Commission européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture. L'Université de East London dirige le projet en consortium avec l'Université de Gand, Département d'études d'assistance sociale, avec VBJK en tant que partenaire du projet. Ce projet a commencé en Novembre 2009 et sera achevée en Avril 2012

* Articles photocopiés

Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance : une politique proposée par Enfants d'Europe

Enfants d'Europe, 09/2008, 13 p.

<http://www.lefuret.org/EDE/charte/REPRINT%20Declaration%20FR%20FINAL.pdf>

- Les arguments en faveur d'une approche européenne de l'accueil de la petite enfance
- Qu'est-ce qu'une approche européenne ?
- Qu'entend-on par « structures d'accueil de la petite enfance » ?
- S'appuyer sur le passé : les bases d'une approche européenne
- Notre image de l'enfant
- Propositions pour une approche européenne des structures d'accueil de la petite enfance
- Principes

C - Zoom sur un métier invisible : l'emploi des assistantes maternelles, enjeux et évolutions.

Animatrice de RAM et assistante maternelle, deux métiers proches

Métiers de la petite enfance, n° 209, 05/2014, p. 29

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-metier-d-assistante-maternelle,4325.html>

L'animatrice et l'assistante maternelle se côtoient régulièrement au relais. Ces deux métiers, bien que différents, révèlent des points communs : formation insuffisante, identité professionnelle difficile à construire et sentiment d'isolement.

Assistant (e) maternel (le) un métier à part (entière)

Spirale, n° 69, 03/2014, p.13-165

<http://www.cairn.info/revue-spirale-2014-1.htm>

Les assistant(e)s maternel(le)s (304 646 en 2010) accueillent la majorité des jeunes enfants, confiés hors du domicile familial : c'est en effet le mode d'accueil le plus développé en France, bien avant la crèche (273 000 enfants de moins de trois ans en profitent). Pourtant ils, ou plutôt, elles – car ce métier à la fois invisible et familial est à 99 % féminin – restent méconnues. Elles n'ont aujourd'hui plus grand chose à voir avec les nourrices d'autrefois, et bénéficient d'avantages statutaires inscrits dans la loi. La loi de 1977 crée le statut d'assistante maternelle ; la loi 1992 impose aux départements de leur dispenser une formation « d'une durée minimale de 60 h » et revalorise leur salaire ; la loi de 2005 institue le métier d'assistant maternel agréé (au masculin), introduit une obligation de formation de cent vingt heures et précise, par référentiel, les capacités et les compétences exigées pour l'exercice de leur métier (référentiel fixant les critères d'agrément renouvelé en 2012). Pour autant, elles ont toujours le sentiment que leur travail n'est pas reconnu et leur situation économique reste souvent précaire. Spirale va à la rencontre de ce « petit métier » qui est devenu une profession à part entière, même si, trop souvent encore, elle est considérée comme une profession à part.

Assistante maternelle un métier à part entière / DEVETTER François-Xavier

Furet (le), n° 72, 12/2013, p. 16-17

Cette recherche universitaire récente réalisée avec le soutien de la CNAF analyse la situation des assistantes maternelles avec le même regard et les mêmes outils que les autres segments du marché du travail.

*** Professionnalisation des assistantes maternelles**

LEQUIEN Valérie, Métiers de la petite enfance, n° 198, 06/2013, p. 8-25

- Professionnalisation et reconnaissance des assistantes maternelles
- Temps collectifs au RAM : un outil de professionnalisation pour les assistantes maternelles
- La professionnalisation des assistantes maternelles, un enjeu décisif pour les crèches familiales
- La transformation d'une crèche familiale en un accueil familial au sein de crèches collectives

La bonne prestation d'accueil chez l'assistante maternelle, une notion imprécise

MOISSET Pierre, Métiers de la petite enfance, n° 195, 03/2013, p. 8-10

La revendication de création de places d'accueil dans la perspective de la mise en place d'un service public de la petite enfance se fait souvent en pensant aux seules crèches collectives, alors même que les assistantes maternelles libérales constituent le principal mode d'accueil en dehors de la famille et celui qui se développe le plus rapidement ces dernières années. Ceci peut être expliqué par les rapports des parents à ces professionnelles. Ce qui constitue leur prestation d'accueil spécifique est encore trop souvent insuffisamment clair tant pour les parents que pour elles-mêmes. Il y a donc nécessité d'un accompagnement des uns et des autres afin que les assistantes maternelles prennent place de plein droit dans un service public de la petite enfance.

* Article photocopié

Assistants maternels - Les départements peinent à harmoniser leurs pratiques.

Gazette des communes, des départements, des régions (La), n° 40, 22/10/2012, p. 36-38

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel_PMI_bdef.pdf

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000812591&dateTexte=&categorieLien=id>

Trois ans après la publication du référentiel de l'agrément des assistants maternels, entériné par un décret de mars 2012, l'essentiel des départements ont revu leurs procédures d'agrément et de suivi. Mais des disparités subsistent, entretenues par le flou des textes officiels.

- expériences : l'Hérault et la Loire-Atlantique

Métiers de la petite enfance : registres et dimensions de l'activité

Politiques sociales et familiales, n° 109, 09/2012, p. 3-78

<http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/politiques-sociales-et-familiales/n%C2%B0109>

Extrait du sommaire :

– La « sous-activité » des assistantes maternelles : un rapport au métier différencié selon le positionnement social

Marie Cartier, Estelle d'Halluin, Marie-Hélène Lechien et Johanna Rousseau

– Des assistantes maternelles mieux formées et plus qualifiées. Les parents consentiraient-ils à augmenter la rémunération ?

Jeanne Fagnani et Antoine Math

– La « qualité » du travail dans le métier d'assistante maternelle. Le point de vue des « régulateurs » de ce métier

Geneviève Cresson, Sandie Delforge et Dominique Lemaire

– Mesure et facteurs explicatifs des difficultés d'emploi des assistantes maternelles agréées. Une enquête menée dans le département du Nord

Nathalie Bardaille et Émilie Bouvier

Assistante maternelle, une profession en évolution

Cahiers de la puériculture (Les), n° 258, 01/06/2012, p. 10-25

Une assistante maternelle accueille à son domicile des enfants en garantissant leur santé, leur sécurité et leur épanouissement. Pour exercer ce métier, l'agrément, renouvelé tous les cinq ans, est la condition indispensable. Il est soumis à de nombreux critères pour une cohérence des pratiques nationales.

Rompre l'isolement de l'assistant maternel et affirmer son rôle de professionnel par la parole

Métiers de la petite enfance, n° n° 184, 04/2012, p. 26-27

L'assistant maternel exerce seul, le plus souvent à son domicile, ce qui lui impose un certain isolement et laisse ses questionnements parfois sans réponse. Comment penser une profession sans échanges professionnels réguliers ? Le groupe de parole permet de rompre cet isolement, favorisant l'échange des pratiques et des expériences, l'analyse des situations vécues.

La formation des assistants maternels a presque 20 ans

Métiers de la petite enfance, n° n° 182, 02/2012, p. 22-25

Depuis 1992, l'autorisation d'exercer la profession d'assistant maternel est subordonnée à une condition de formation, réclamée par les professionnels eux-mêmes. Mais depuis 20 ans, le profil des assistantes maternelles, leurs besoins en formation, leurs motivations et leurs attentes en matière d'évolution professionnelle ont changé. Une mise à niveau et une adaptation du contenu et des méthodes pédagogiques de la formation obligatoire sont devenues nécessaires pour enrichir leurs connaissances et permettre un accès plus facile au certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance.

Evaluation de la mise en oeuvre de la loi du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux

DGCS, Ministère des affaires sociales et de la Santé, 2012, 220 p.

http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/rapports,1975/famille-et-enfance,1988/metiers-de-l-enfance-et-de-la,2439/2013_evaluation-de-la-mise-en,15869.html

La loi n°2005-706 du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et familiaux a profondément réformé les règles relatives à ces deux professions. La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a réalisé le rapport d'évaluation quantitative et qualitative de son application, qui a été remis au Parlement. Fondé sur des enquêtes et recherches menées par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), par l'ENSAI Junior Consultant de Rennes et par la DGCS, il a fait l'objet d'une large consultations des acteurs du secteur. Le rapport prend également en compte les récentes évolutions des conditions d'exercice des métiers d'assistant maternel introduites par la loi n°2010-625 du 9 juin 2010 relative à la création des maisons d'assistants maternels et portant diverses dispositions relatives aux assistants maternels.

Qualité de l'emploi et des conditions de travail des professionnel-le-s de la petite enfance /

DEVETTER François-Xavier, Cnaf, 2011

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/109/psf109-1-francoisxaviedevetter.pdf>

Les métiers de la petite enfance (principalement assistant-e-s maternel-le-s et auxiliaires de puériculture) ont connu une forte croissance et de nombreuses mutations depuis les années 1990. Pourtant, la qualité des emplois (entendue comme la situation d'un emploi en termes de rémunération, de stabilité et de conditions de travail) demeure assez peu analysée. L'objectif de cet article est d'étudier les conditions de travail et d'emploi de ces métiers à partir des mêmes grilles que celles utilisées traditionnellement (enquête Emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques et enquête Conditions de travail de la direction de l'Animation de la Recherche et des Études statistiques) en les comparant à d'autres professions proche.

Les assistantes maternelles en France en 2008 : des accueils et des salaires variés / TESSON

Carine, BIDEAU Gérard, BESACIER Martine

Politiques sociales et familiales, n° 99, 2010, p. 97-106

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/099/PSF99-2-CTesson%20GBideau-MBesacier.pdf>

Assistant-e maternel(le) : un vrai métier / DENAT Patricia

In Le livre noir de l'accueil de la petite enfance, BEN SOUSSAN Patrick (Dir), Eres, 2010, p. 269-282

Témoignage d'une assistante maternelle

*** Le métier d'assistante maternelle /** DAVID-ALBEROLA Elodie

Etudes et résultats, n° 636, 05/2008, 4 p.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-metier-d-assistante-maternelle,4325.html>

Dans le contexte des récentes évolutions réglementaires qui prolongent la réforme du statut des assistantes maternelles, une étude qualitative a été réalisée afin de mieux cerner le vécu par 61 assistantes maternelles de leur métier et de leurs conditions d'exercice.

IV - INNOVATIONS EN PETITE ENFANCE : des outils et des actions pour favoriser la participation des parents en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Introduction : la pauvreté des enfants en France aujourd'hui : éléments de contexte

Les effets d'une crise économique longue durée. Rapport 2013-2014

ONPES, 06/2014, 20 p.

<http://www.onpes.gouv.fr/Le-rapport-de-l-ONPES-2013-2014.html>

Organisé en deux parties, le rapport présente dans une première partie les évolutions et caractéristiques de la pauvreté en France selon les données les plus récentes, celles de 2012. Dans une deuxième partie, c'est la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe qui font l'objet d'une analyse approfondie, notamment dans la perspective de la stratégie Europe 2020, dont on sait que les objectifs de réduction de la pauvreté ne seront pas atteints. L'ONPES souhaite que l'Union européenne dans sa nouvelle configuration s'implique davantage dans la lutte contre la pauvreté.

Les enfants de foyers allocataires à bas revenus en Ile-de-France. Evolution et caractéristiques de la pauvreté infantile de 2009 à 2013

Dossiers d'études des CAF d'Ile-de-France, n°3, 04/2014, 28 p.

<http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/941/Documents/CTRAD/Dossier%20d%27%C3%A9tudes%20n%C2%B03%20-%20Les%20enfants%20d%27allocataires%20%C3%A0%20bas%20revenus%20en%20Ile-de-France.pdf>

De 2009 à 2013, en Île-de-France, le taux de pauvreté des enfants a progressé de manière constante et soutenue en relation étroite avec la dégradation de l'environnement socio-économique.

Pauvreté et vulnérabilité des enfants et des familles / HAMEL Marie-Pierre, MARGUERIT David

France Stratégie, 2014, 39 p.

<http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2014/05/Elements-de-discussion-Pauvret%C3%A9-des-enfants.pdf>

En 2011, environ 30 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté étaient des enfants, alors que cette catégorie ne représente que 22 % de la population. Il existe donc une surreprésentation des enfants dans les situations de pauvreté monétaire.

* La pauvreté des enfants reste à la marge de la réflexion politique / CAZOTTES Ewelina

Lien social, n° 1127, 21/11/2013, 26-27

Ewelina Cazottes, sociologue, rappelle qu'en France, comme dans les pays en développement, même si c'est dans une moindre mesure, les enfants sont victimes de pauvreté. Un sujet rarement étudié, comme s'il remettait en question notre idée de la démocratie et d'un certain pays des droits de l'homme.

Mesurer la pauvreté des enfants - Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches

Unicef, Centre de recherche Innocenti, 2012, 40 p.

[http://www.unicef.fr/userfiles/UNICEF_Innocenti_Mesurer-la-pauvrete-des-enfants_2012\(1\).pdf](http://www.unicef.fr/userfiles/UNICEF_Innocenti_Mesurer-la-pauvrete-des-enfants_2012(1).pdf)

Les précédents rapports de la série des Bilans révèlent que lorsqu'une société ne protège pas les enfants contre la pauvreté, elle commet une erreur très coûteuse. En effet, si les enfants en sont les principales victimes, les pays en subissent également les conséquences et doivent affronter la baisse des compétences et de la productivité, la dégradation des niveaux de santé et d'instruction, l'augmentation du risque de chômage et de dépendance à l'égard de l'aide sociale, l'élévation des coûts de la protection sociale et des systèmes judiciaires, ainsi que l'érosion de la cohésion sociale. D'un point de vue économique, à l'exception du très court terme, la société a donc tout intérêt à prévenir la pauvreté des enfants.

* Article photocopié

Vivre la pauvreté quand on est un enfant - Actes du colloque du 21 novembre 2011 - Paris

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France, 2012, 94 p.

http://www.mipes.org/IMG/pdf/Actes_colloque_Nov_2011_-_modifie.pdf

Photographie de la pauvreté infantile en régions Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes

A - L'accueil de la petite enfance, rempart contre la pauvreté

>> Articulation recherche d'emploi, insertion et garde des jeunes enfants

L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ? / LE BOUTEILLEC Nathalie, KANDIL Lamia, SOLAZ Anne

Population & Sociétés, n° 514, 09/2014, 4 p.

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1692/

Les Français plébiscitent la crèche, mais seuls 16 % des enfants non encore scolarisés y étaient accueillis en 2011. Indépendamment de l'offre insuffisante, certains enfants, notamment ceux de famille modeste, ont-ils plus de chance d'y avoir accès que d'autres ? Analysant l'enquête Famille et Logements de 2011, Nathalie Le Bouteillec, Lamia Kandil et Anne Solaz examinent quels sont les enfants qui bénéficient de ce mode de garde.

Pôle emploi signe une convention pour l'accueil occasionnel en crèche d'enfants de demandeurs d'emploi

Actualités sociales hebdomadaires, n° 2851, 14/03/2014, p. 9

Prétendre à une place en crèche pour son enfant lorsque l'on est au chômage relève – quasiment – de l'impossible : les places d'accueil pour les tout-petits, en nombre insuffisant pour répondre à toutes les demandes, sont en effet réservées en priorité aux familles dont les parents travaillent. Or il est difficile de se rendre à un entretien d'embauche lorsque l'on n'a aucun moyen de faire garder son enfant. Conséquence : de nombreux parents d'enfants de moins de 3 ans et à la recherche d'un emploi sont pénalisés dans leurs démarches professionnelles, une situation dont sont plus particulièrement victimes les femmes, au sein des familles monoparentales notamment. C'est dans l'objectif de briser ce cercle vicieux qu'une convention a été signée le 4 mars entre Pôle emploi et le réseau de crèches privées People&baby. Un partenariat qui prévoit la mise à disposition de 10 000 journées d'accueil occasionnel par an dans les 650 établissements du réseau.

Réduire les inégalités d'accueil des tout-petits

Gazette Santé Social (la), n° n° 99, 09/2013, p. 35

Depuis 2008, Nice développe un plan d'accueil de la petite enfance solidaire et équitable.

Petite enfance : les modes d'accueil s'ouvrent aux familles les plus pauvres

Gazette des Communes (la), 18/11/2013, n° 2197, pp. 34-36

Pourquoi ? De nombreuses familles en insertion ont des difficultés à trouver une solution d'accueil pour leurs jeunes enfants lors de la reprise d'une activité, ce qui fragilise d'autant plus leur parcours.

Pour qui ? Tous les gestionnaires de crèche vont être tenus d'accueillir un minimum de 10 % d'enfants issus de famille en situation de pauvreté dans leurs établissements d'accueil de jeunes enfants.

Comment ? Les modes d'accueil doivent gagner en souplesse pour s'adapter aux exigences de l'insertion. Il faut donc que les professionnels des deux secteurs apprennent à travailler ensemble.

Témoignage : Nantes (Loire-Atlantique) : l'accueil individuel simplifié - Une avance de paiement permet aux parents de rémunérer l'assistante maternelle sans attendre le versement de la Paje par la CAF.

Enfants de familles en difficulté : quelles modalités d'accueil ? / GALTIER Bénédicte

Dossier Solidarité et Santé, 12/2012, n° 35, 18 p.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/enfants-de-familles-en-difficulte-queles-modalites-d,11059.html>

L'accueil et l'éducation préscolaire des jeunes enfants constituent le socle de leur développement. Or ceux des familles en difficulté fréquentent peu les modes d'accueil extrafamiliaux. Trois dispositifs ciblant ces enfants permettent de mettre en lumière quelques conditions à réunir pour offrir une réponse adaptée aux besoins d'accueil de ces familles. La première est une offre de service complète, ciblant les enfants et les parents, à coût modique pour les familles. Cette offre doit par ailleurs être souple pour s'adapter à des situations familiales instables, et respectueuses du bien-être de l'enfant. S'y ajoutent, du côté des structures, le soutien durable de partenaires politiques et institutionnels et une forte implication du créateur. Mais l'absence de l'un de ces éléments met en péril le fonctionnement de ces dispositifs, qui semblent ainsi aussi fragiles qu'utiles.

Accueil de la petite enfance. Un berceau pour l'emploi

Journal de l'Action Sociale (le), 05/2013, n° 177, pp. 30-31

Dans un pays où la majorité des femmes travaillent, conjuguer parentalité et travail devient vite insoluble quand la question du mode de garde des enfants n'est pas préalablement réglée. Et la difficulté est particulièrement aigüe pour les familles monoparentales ou personnes éloignées de l'emploi depuis longtemps. L'association l'Institut d'éducation et de pratiques citoyennes (IEPC) a fait le choix de s'attaquer de front au problème. Avec une formule qui marche comme le montre le dernier-né de ses établissements, la crèche multi-accueil Scoubidou, à Aubervilliers (93).

Toulouse (Haute-Garonne) : les freins à l'emploi levés grâce à un dispositif de garde d'enfants à domicile.

Gazette des Communes (la), 25/03/2013, n° 12, p. 35

http://www.toulouse.fr/c/document_library/get_file?uuid=3ab5e3d6-8abf-4673-9f23-021c3cb8eb2f&groupId=10128

Expérience de l'association l'Enfanfare

Une garde d'enfants pour les parents en insertion

Direction(s), 02/2013, n° 105, pp. 14-15

Thionville (Moselle). Depuis deux ans, l'Afad assure aux travailleurs précaires retrouvant une activité ou justifiant d'horaires atypiques un service de garde d'enfants à domicile, même en urgence. Un dispositif qui reste soumis au soutien financier de ses partenaires.

Accueil des enfants : comment faciliter l'emploi des parents ?

Cahiers de l'évaluation (Les) - 05/2011 - 12 p.

<http://www.nantes.fr/webdav/site/nantesfr/shared/fileadmin/telechargements/Dialogue%20citoyen/Cahier%20reflexion/CR%20petite%20enfance/Petitenafnceetudecas2011.pdf>

Proposition urgente, horaires décalés : l'impossibilité d'être assuré d'un accueil pour ses enfants constitue trop fréquemment une raison de refuser une mission, une formation ou un emploi. Considérablement développée et diversifiée, l'offre de modes de garde des jeunes enfants donne satisfaction à une grande majorité de familles. Elle ne permet pourtant pas de répondre entièrement aux besoins spécifiques des parents en situation professionnelle précaire, en insertion ou en recherche d'emploi. D'où une évaluation pour mieux comprendre le "parcours du combattant" de ces parents.

Qui s'occupe de bébé pendant ma formation linguistique ?

Profession banlieue, 11/2011, 84 p.

http://www.professionbanlieue.org/rss_7_40_publication_1699_0_Who_s_occupes_de_bebé_pendant_ma_formation_linguistique_84_p_a_telecharger.html

Cette étude réalisée par le Cesod, soutenue par la Préfecture de Seine-Saint-Denis et la Daic, avait pour objectif de déterminer les freins que rencontrent certaines femmes lors de leur formation et de mesurer parmi eux le poids des modes de garde de leurs enfants. Trois associations proposant des formations linguistiques ont été ciblées : l'Association des femmes du Franc-Moisin (AFFM) à Saint-Denis, Solidarité formation mobilisation-accueil et développement (SFM-AD) à Stains et l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) à Clichy-sous-Bois.

>> Des lieux d'éducation au service du développement de l'enfant

La lutte contre les inégalités commence dans les crèches / NOBLECOURT Olivier
Terra Nova, 2014, 63 p.

<http://www.tnova.fr/sites/default/files/Terra%20Nova%20V14%20%285%29.pdf>

A la suite de la note "L'enfance : un investissement d'avenir" publiée en octobre 2013, le rapport du groupe de travail de Terra Nova présidé par Olivier Noblecourt propose une nouvelle vision de la petite enfance : les crèches ne doivent plus être conçues seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment les plus défavorisés.

*** Nantes : les crèches expérimentent le "parler bambin"**

Maires de France, n° 313, 05/2014, p. 42-43

Quatre crèches ont mis en œuvre un programme destiné à stimuler le langage chez les enfants « petits parleurs ».

Colloque langagez-vous. Acquisitions du langage et inégalités sociales.

Actes : actions et territoires du social - 10/2013 - n° 440-441 - p. 44

C'est dans ce cadre de la politique forte de Grenoble autour du développement du langage chez les enfants que s'est déroulé, les 19 et 20 juin derniers, le colloque "langagez-vous", labellisé Grande cause nationale par l'ANCLI et issu d'un travail partenarial entre le CCAS de Grenoble, l'UNCCAS, la CAF et le réseau universitaire.

<http://www.unccas.org/actes/440/langagezvous.pdf>

<http://langagez-vous.insight-outside.fr/>

L'égalité des chances passe par le langage

Gazette Santé Social (la), 03/2012, n° 83, p. 32

A Lille, les structures d'accueil des tout-petits mettent en œuvre un programme destiné à donner le même bagage langagier à tous.

B - L'accueil de la petite enfance : rempart contre les discriminations

L'égalité des filles et des garçons dès la petite enfance / HAUWELLE Francine, RUBIO Marie-Nicole, RAYNA Sylvie

Eres, 2014,

40 ans après la publication de *Du côté des petites filles*, livre mythique d'Elena Belotti qui a impulsé nombre de réflexions et d'initiatives, les enfants, filles et garçons, construisent toujours leur identité à partir de modèles inégalitaires qui les amènent à intérioriser des limitations et des places assignées injustement, en dépit de la convention internationale des droits de l'enfant et des principes et valeurs affichées par notre République. Comment transformer cette situation, où les filles mais aussi les garçons y perdent beaucoup ? Les auteurs, spécialistes engagés dans la lutte précoce contre les stéréotypes, contribuent à nourrir la réflexion et l'action du côté de la petite enfance, pensée comme levier incontournable pour favoriser l'égalité des sexes. Prenant appui sur plusieurs études, réflexions et expériences récentes (en Allemagne, Belgique, France et Suisse), ils offrent aux parents, étudiants, professionnels, formateurs et décideurs un ensemble de ressources et d'outils pour une éducation offrant un égal épanouissement aux enfants des deux sexes.

Petites enfances, migrations et diversités / RAYNA Sylvie, BROUGERE Gilles

Peter Lang, 2014, 191 p.

Cet ouvrage éclaire une pluralité de petites enfances, migrations et diversités, en questionnant l'accueil des enfants dans diverses cultures préscolaires (crèche parentale, école maternelle, Kindergarten, escola infantil) et en croisant les regards et les voix d'enfants, de parents et de professionnel-le-s de différents pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, USA). Il interroge les politiques et pratiques mono-, bi- et multilingues, et les modalités de participation et diversités sociales, culturelles, ethniques, territoriales.

Lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance / NAVES Marie-Cécile, WISNIA-WEILL Vanessa

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, 01/2014, 236 p.

http://www.strategie.gouv.fr/blog/wp-content/uploads/2014/01/CGSP_Stereotypes_filles_garcons_web.pdf

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, a demandé au Commissariat général à la stratégie et à la prospective de réfléchir de manière transversale au problème des stéréotypes entre les filles et les garçons, dans l'enfance et l'adolescence, en couvrant l'ensemble de leur vie quotidienne. La conclusion des auteurs du rapport coordonné par Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill est que la recherche d'égalité bute sur les attitudes et les rôles sociaux. En d'autres termes, que les positions sociales des hommes et des femmes ne résultent pas uniquement de choix de vie individuels et rationnels mais aussi, et très profondément, d'habitudes, de clichés, de traditions, qui n'influencent pas seulement les goûts des individus mais aussi les institutions et les ressources qu'elles constituent pour chacun et chacune.

Petite Enfance, plus d'Égalité par une prévention des discriminations

Furet (le), 07/2013, 56 p.

http://www.lefuret.org/media/PJ_newsletter/PJ%20NL%2075/GUIDE%20Discri%20FINAL%20BD.pdf

Avant-propos, rédigé par Daniel BOUFFIER, Directeur régional DRJSCS Alsace, Préface de Maryvonne LYAZID, Adjointe du Défenseur des Droits, avec la participation de la CAF et L'ACSE. Le domaine de la petite enfance, qui peut paraître comme un espace protégé, n'est pas exempt de discriminations (...). Ce guide est l'aboutissement d'une démarche de deux ans, du Furet et de l'ORIV avec des acteurs de la petite enfance, afin de conduire un travail de sensibilisation et de prévention au cours de ces années charnières.

Petite enfance, genres et pratiques éducatives

Métiers de la petite enfance, 01/2013, n° 193, pp. 11-23

- Du côté des filles et des garçons, quoi de neuf ? Petite enfance et pratiques éducatives en Europe, Joséphine Fernandez
- L'identité sexuée : une construction personnelle aux prises avec les normes du genre, Nicole Mosconi
- Identités sexuées et professionnels de la petite enfance, Anne Olivier
- Le projet espagnol "techniciens supérieurs de l'enseignement en classes de maternelle et en genre. Se former pour éduquer.
- Réflexions d'une libraire sur les représentations des sexes en littérature de jeunesse, Ariane Tapinos
- Nuances de bleu sur fond rose : la place du masculin dans la petite enfance, Christian Lambert
- Les jeux et jouets sont-ils nuisibles à l'égalité des genres ? Patricia Petit

Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance /

Inspection Générale des Affaires Sociales, GRESY Brigitte, GEORGES Philippe

Documentation Française, 12/2012, 150 p.

<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article306>

En juin 2012, l'IGAS a été chargée par la ministre en charge des droits des femmes, d'une mission sur le sujet de la socialisation des petites filles et des petits garçons dans le secteur de la petite enfance, dans l'objectif de renforcer, dès le plus jeune âge, l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Dans ce cadre, la mission a procédé : à l'analyse des référentiels de formation des professionnel-le-s de la petite enfance et des pratiques des formateurs, à la fois en formation initiale et continue ; à l'analyse des pratiques des professionnel-le-s de la petite enfance ; à l'analyse des livres, de la presse, des jouets destinés aux tout jeunes enfants, ainsi que de la publicité ; au recueil des initiatives des collectivités territoriales et des associations ayant créé des outils de sensibilisation aux stéréotypes et intervenant auprès des professionnels ; à des comparaisons avec d'autres pays de l'Union européenne. Elle propose une action partenariale fondée sur des expérimentations dans des crèches et auprès des parents, un effort mis sur la recherche en ce domaine, sur les formations des professionnel-le-s de la petite enfance et sur des contrats de progrès avec les médias et le secteur des jouets, des vêtements et des livres.

*** Petite enfance et genre : entre assignation au maternel et socialisation différenciée / MURCIER**

Nicolas

In Premiers pas dans la vie, premiers pas dans la ville, Diversité, n° 70, 10/2012, p. 159-165

Les influences des services d'accueil à la petite enfance sur la discrimination de genre.

A Saint-Ouen, la lutte contre le sexisme débute au berceau

Monde (le), 09-10/09/2012, p. 11

Une crèche de Seine-Saint-Denis a choisi une "pédagogie égalitaire active" pour combattre la construction de stéréotypes dès le plus jeune âge.

Combattre le sexisme, dès le plus jeune âge

Gazette Santé Social (la), 06-07/2012, n° 86-87, pp. 26-27

Des actions volontaristes visent à libérer les enfants des stéréotypes liés au genre, au moment où ils construisent leur personnalité.

http://www.ligueparis.org/index.php?option=com_content&view=article&id=693:filles-et-garcons-cassons-les-cliches&catid=30:ligue&Itemid=424

<http://rire.ctreq.qc.ca/2010/10/les-enfants-construisent-leur-genre-au-quotidien-a-la-maternelle/>

C - Comment les professionnels de la petite enfance abordent la diversité des pratiques et des références sans juger ? Quels outils et actions pour accompagner la participation des parents en situation de pauvreté ?

*** La participation des usagers : rêve ou réalité ?**

Métiers de la petite enfance, n° 209, 05/2014, p. 24-25

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a défini les principes de la participation des usagers. Celle-ci était déjà exigée par décret dans les structures d'accueil de jeunes enfants dès 2000. Des outils et une bonne communication dans l'équipe sont nécessaires pour la mettre en pratique en respectant la place de chacun.

Recherche en Belgique. Vers plus de mixité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance / PEETERS Jan, VAN LAERE Katrien, VANDENBROECK, ROETS Griet

Le Furet, n° 73, 04/2014, p. 24-25

Analyse de l'impact d'une journée de formation intitulée « On ne naît ni fille ni garçon » dans trois communes du canton de Genève. A cette occasion, « La poupée de Timothée et le camion de Lison », guide pratique d'observation des comportements des professionnels de la petite enfance envers les filles et les garçons a été présenté et remis à chaque participant.

*** La parentalité : une révolution inachevée ? / MOISSET Pierre**

Métiers de la petite enfance, n° 206, 02/2014, p. 6-8

Les politiques de soutien à la parentalité répondent aux évolutions de la famille. L'école est de plus en plus liée à la famille pour travailler à l'avenir des enfants. Ces politiques, riches de diverses initiatives et dispositifs en France, souffrent d'un manque de coordination, d'évaluation et de référentiel unifié. Aussi peinent-elles à répondre aux nouveaux enjeux de la famille et laissent la parentalité en état de révolution inachevée.

Prendre en compte la diversité des enfants et des familles - Les lieux d'accueil ACEPP / MURCIER Emmanuelle, ZEMMIT Samia

In Premiers pas dans la vie, premiers pas dans la ville, Diversité, n° 170, 10/2013, p. 140-145

Visite guidée d'un lieu emblématique de la diversité à Vénissieux, près de Lyon.

- Les enjeux du premier accueil
- Co-construire des projets individualisés avec les parents
- Dépasser les difficultés de la rencontre
- Travailler la diversité avec les enfants
- La prise de responsabilité des parents comme vecteur d'intégration
- Au cœur de la démarche, des repères éthiques

Éducateurs de jeunes enfants et enseignants de maternelle face à la diversité des familles /

BLETON-MARTIN Claire

In Premiers pas dans la vie, premiers pas dans la ville, Diversité, n° 170, 10/2013, p. 175-178

Comment la diversité est-elle reconnue et prise en compte dans le cadre des formations mais aussi de l'activité des professionnels de la petite enfance, plus particulièrement sur la question des formes familiales des enfants accueillis.

Les parents et les professionnels de la petite enfance / DOUCET-DAHLGREN Anne-Marie, CATARSI Enzo

Revue internationale de l'éducation familiale (Ia), 03/2013, n° 32, pp. 7-98

Alors que les services collectifs d'accueil de la petite enfance ont dirigé leurs actions éducatives en direction de l'enfant pour les élargir ensuite aux relations parents-enfants, une tendance nouvelle est de prendre en compte le système encore plus complexe des relations parents-enfants-professionnels. La participation des parents à la vie des établissements préscolaires et les **modalités de coopération entre l'ensemble des acteurs du champ préscolaire font l'objet de nombreux projets innovants et de recherches sur ces pratiques nouvelles de coéducation**

* Articles photocopiés

"Participation et implication, réciprocité et reconnaissance : favoriser la "rencontre" parents-professionnels ?"

Eje journal des éducateurs de jeunes enfants, n° 39, 01/02/2013, p. 56-58

"Il est une question récurrente dans notre secteur, celle de l'intérêt ou non des familles pour le travail des professionnels et plus largement pour ce qui se passe pour leur enfant dans les établissements - quel que soit d'ailleurs leur type : d'accueil, de garde, de scolarisation précoce, crèche parentale comprise (là ce serait plutôt que les parents ne s'investiraient plus, une "question d'époque" !) Comment comprendre cette des professionnels ? Quels enjeux sous-tendent la reconnaissance mutuelle dans la "coéducation" ? Et faut-il un nouveau "modèle" (ou paradigme) pour penser ces relations ?"

Evaluation de la politique de soutien à la parentalité (MAP volet 1) / JACQUEY-VAZQUEZ

Bénédicte, SITRUK Patricia et RAYMOND Michel

Inspection générale des affaires sociales, 02/2013, 98 p.

<http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article301>

La ministre des affaires sociales et de la santé et la ministre déléguée, chargée de la famille, ont demandé à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) un bilan de la politique de soutien à la parentalité. La mission a enquêté dans sept départements sur les différents dispositifs visant à "aider les parents à être parents" : groupes de parole, lieux d'accueil enfants parents, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, aide aux vacances, médiation familiale etc... Au terme de cette revue de politique publique, l'IGAS estime que les pouvoirs publics ont tout intérêt à consolider et à amplifier cette politique. La mission estime en effet que les dispositifs mis en œuvre sont pertinents, peu coûteux pour les finances publiques, et plutôt efficaces. Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures.

Petite enfance et participation. Une approche démocratique de l'accueil. / RAYNA Sylvie, BOUVE Catherine, Erès, 2013, 351 p.

[http://www.editions-](http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/3091_1074_TDM%20Petite%20enfance%20et%20participation.pdf)

[eres.com/couvertures/parutions/3091_1074_TDM%20Petite%20enfance%20et%20participation.pdf](http://www.editions-eres.com/couvertures/parutions/3091_1074_TDM%20Petite%20enfance%20et%20participation.pdf)

La participation est une composante essentielle d'une approche démocratique de l'éducation pour les jeunes enfants. Comme l'affirme l'OCDE, la mise en œuvre des processus de participation par les professionnels, les parents et la communauté est tout à la fois garantie et indicateur de qualité dans les services de la petite enfance. Or la participation est rarement spontanée, elle ne va pas de soi, pas plus qu'elle ne se décrète. La participation nécessite apprentissage, apprivoisement mutuel, dans une prise de conscience de soi et des autres. Elle implique une prise de risque pour chacun de ses protagonistes. Elle n'est jamais ni linéaire, ni sans conflit ou confrontation. La participation, qui invite à questionner la place des parents, ne peut se limiter à une injonction ou encore à une timide sollicitation à participer à des réunions. Faire ensemble, et non « faire pour », prendre en compte enfants et parents plutôt que prendre en charge, relèvent d'une éthique professionnelle liée non seulement à la dimension de l'accueil des jeunes enfants, mais à la dimension plus générale du travail social. Inscrit dans un contexte de recherches et d'expériences internationales, cet ouvrage met en dialogue des points de vue de chercheurs, de professionnels et de parents. Il présente, sur différentes échelles, quelques dispositifs, outils et pratiques participatifs, expérimentés en France, Italie, Belgique, Suisse, dans divers lieux de la petite enfance : consultation PMI, crèche collective, familiale, halte-garderie, jardin maternel, jardin d'éveil, école maternelle, classe passerelle. Réseau, partenariat, collaboration sont les maîtres-mots qui traversent les différents chapitres, au service de rencontres interpersonnelles et culturelles qui génèrent réflexivité et transformation des représentations et des engagements.

Accueillir les enfants, mais en accompagnant les parents

Journal de l'Action Sociale (le), 04/2013, n° 176, pp. 32-34

<http://www.enfant-present.com/wp-enfant-present/>

Depuis 25 ans, l'association Enfant Présent ne cesse d'innover en faveur des parents en difficulté. Avec son dispositif de "crèche préventive" et une palette de réponses graduées adaptées aux capacités des parents, elle défie les logiques de silos entre prévention et protection, entre accueil de la petite enfance, service social et Ase. Ou comment partir d'un mode de garde des jeunes enfants pour parvenir à un véritable soutien socio-éducatif de leurs parents. Zoom sur une expérience qui a fait ses preuves.

Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant ? / THOLLON-BEHAR Marie-Paule

Eres, 2013, 199 p.

Parents et professionnels peuvent réfléchir ensemble, très tôt, aux questions autour de l'éducation : devant les enjeux affectifs de la relation précoce, la condition primordiale demeure le respect des émotions, des représentations et des attentes de chacun. En effet, les parents qui sont à l'aube de leur rôle se posent beaucoup de questions sur leur compétence, sur les valeurs dont ils doivent être porteurs. Or éduquer n'est pas simple à l'heure actuelle, quand de multiples modèles éducatifs se complètent, se chevauchent, parfois se télescopent. Cet ouvrage se propose d'interroger, à partir d'une perspective historique et sociologique, ces différents modèles et de situer la place de chacun, parents et professionnels, dans le processus éducatif. Des expériences de terrain viennent ensuite, comme en écho, confirmer la richesse de ces rencontres entre enfant, parents et professionnels.

Relais assistants maternels et accueil de la diversité. Situations et repères méthodologiques / MONY MYRIAM, PAHIN Véronique, AMARE Sandrine

Chronique sociale, 2013, 106

Cet ouvrage est le résultat d'un processus de recherche-action par un groupe de professionnels, responsables animateurs de Relais assistants maternels et formateurs, engagé pendant trois ans autour d'une question : "Face à la diversité des situations liées à l'accueil familial de l'enfant et de sa famille, quels repères méthodologiques pour l'intervention au sein des relais et auprès des assistants maternels, dans une perspective d'accompagnement éducatif au respect de la diversité ?". Il s'appuie sur l'expérience des uns et des autres pour faire émerger des repères, des positionnements et des démarches méthodologiques allant dans le sens d'un accueil de qualité, par la reconnaissance et l'accompagnement des diversités, au service des enfants et des familles... Ils permettent un positionnement plus serein des professionnels.

Comment informer les parents sur les modes d'accueil de la petite enfance ? / MOISSET Pierre

Métiers de la petite enfance, 11/2012, n° 191, pp. 8-10

Les professionnels de la petite enfance comptent souvent au nombre de leurs missions le fait de devoir informer les parents sur les différentes solutions d'accueil. C'est ainsi qu'ils peuvent s'apercevoir que donner la même information à tous n'est peut-être pas suffisant. En effet, les parents ne sont pas égaux dans leurs démarches et recherches. **Lorsque l'on descend dans l'échelle sociale, les parents font plus fréquemment des démarches discrètes et présentent moins souvent une demande claire et stable. Cet article revient sur ces inégalités et différences entre parents afin de souligner les compétences nécessaires aux professionnels pour faire face à ces divergences.**

Favoriser la capacité d'agir des enfants, des parents et des professionnels : les compétences en question

Enfants d'Europe, n° 21, 01/12/2012, p. 2-29

"Au sommaire :

- Favoriser la capacité d'agir des enfants, des parents et des professionnels : les compétences en question
- Renforcer les compétences de l'équipe à travers un examen critique de la pratique
- A la recherche de systèmes compétents : conclusions et recommandations d'un projet de recherche européen
- Apprendre le métier : comment les praticiens s'entraident
- Responsabiliser les équipes pédagogiques : une piste pour améliorer les compétences
- Implication et bien-être des enfants : les clés pour augmenter les compétences
- Aider les enfants à acquérir des connaissances utiles, hors programme"
- Aptés ou compétents ?
- Aider les parents à exiger et trouver des services de qualité pour leurs tout-petits
- Parents : du banc des accusés au rang de chercheurs
- Vivre avec des enfants compétents
- Éducation et accueil de la petite enfance : la coopération politique européenne prend une nouvelle direction

Travailler la diversité en accueil de jeunes enfants - Professionnels et parents / MONY Myriam,
Ecole sante social sud-est, 10/2011, 109 p.

Comment concilier respect pour la diversité et valeurs communes de la laïcité dans les services publics dans un esprit de démocratie participative ? Comment formaliser les modalités de collaboration éducative entre parents et professionnels ? Comment promouvoir une socialisation par un accompagnement individuel et collectif des enfants et des parents dans la reconnaissance de l'attachement familial ? Cet ouvrage présente un travail sur les postures professionnelles à privilégier et les pratiques individuelles ou collectives significatives permettant de répondre à ces trois questionnements.

La compétence des familles - Temps, chaos, processus / AUSLOOS Guy

Erès, 2010, 2ème édition 173 p.

Faire de la thérapie n'est pas résoudre des problèmes ou corriger des erreurs mais se plonger dans le mystère des familles et de leur rencontre. Ceci implique de passer d'une thérapie où le thérapeute observe à une thérapie où le thérapeute s'observe pour refléter à la famille compétente cette perception qui permet de laisser émerger "l'autosolution".» Ainsi dans ce livre qui reflète sa carrière déjà longue de praticien et de théoricien systémique, Guy Ausloos exhorte le lecteur à se laisser pénétrer par le mystère de la famille compétente plutôt qu'à rechercher des recettes pour traiter la famille dysfonctionnelle. Les difficultés et les mutations des statuts parentaux, la perte des valeurs traditionnelles, la violence sociale, l'incertitude quant à l'avenir devant le chômage et la maladie, l'évolution des modèles professionnels, etc., déstabilisent les familles qui ont aujourd'hui besoin d'être confortées dans leur parentalité pour accompagner leurs enfants vers l'âge adulte. Par ses récits cliniques vivants issus de son expérience auprès d'adolescents et de jeunes adultes, dans le champ de la déviance et de la psychiatrie, ainsi que par une réflexion théorique constamment réactualisée et élargie, Guy Ausloos nous guide dans cette passionnante aventure du soin direct apporté lors des crises familiales et institutionnelles.

Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants. Enjeux, intérêts et limites des interactions / BLANC Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure

Editions ASH, 2008, 164 p.

Nous vivons aujourd'hui dans une société marquée par des difficultés à vivre ensemble, dans le respect des valeurs, des rôles et des places de chacun. Cette problématique se retrouve, à un autre niveau, au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Les professionnels doivent en effet désormais apprendre, sans y avoir été formés, à coopérer d'égal à égal avec les parents. Cette nouvelle donne oblige chacun à reconsidérer sa place et à prendre en compte celle de l'autre. Comment se déroulent ces interactions et où puisent-elles leur origine ? De quelle place parle-t-on et pour quels parents ? Quelle compétence développer du côté des professionnels pour contribuer à fonder le « vivre ensemble » ? Partant de l'étude des origines des structures petite enfance, les auteurs interrogent l'évolution des liens parents/professionnels et analysent les intérêts et les limites de ces interactions. Sont également présentés des outils de compréhension et d'action pour faciliter les relations autour du jeune enfant. Parce que ces établissements, centrés sur l'éducation collective, jouent un rôle majeur dans la société actuelle et contribuent à construire celle de demain, cet ouvrage a pour objectif d'aider parents, professionnels, formateurs et partenaires à mieux comprendre les enjeux et les appuis qui vont donner aux parents la possibilité d'occuper une place tout en permettant aux professionnels d'ajuster la leur.

« Construire une pédagogie à partir de la diversité des enfants et des familles : un enjeu pour la petite enfance » - Actes du colloque organisé le 29 janvier 2008 à Paris - ACEPP, 2008, 72 p.

<http://www.lefuret.org/projets/outils/IV6PedagogieApartirDElaDiversite-2008.pdf>

Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ? Accueillir la diversité des enfants et des familles dans le réseau des crèches parentales / CADART Marie-Laure - Erès, 2006, 240 p.

À une époque où trop de voix exhortent à « rééduquer les parents démissionnaires » et à dépister les futurs délinquants en couches-culottes, où la « logique du marché » s'immisce dans les rapports humains jusque dans le domaine de la petite enfance, l'auteur témoigne de l'aventure de l'ACEPP (le réseau des crèches parentales), à travers l'histoire de son « secteur interculturel », pour montrer qu'il est possible de penser et d'agir autrement. Depuis vingt ans, l'ACEPP est à l'origine de la création de lieux d'accueil pour les enfants et leurs familles, dans le respect de leur diversité, au cœur des quartiers aujourd'hui montrés du doigt. Ces réalisations confirment le pari que la qualité de l'accueil dont bénéficie le jeune enfant peut conditionner l'insertion de ses parents dans la vie professionnelle mais aussi dans leur quartier, dans leur commune et plus généralement dans une réalité citoyenne.

Articuler projet social et projet éducatif dans le domaine de la petite enfance / PUEYO Bernard, MORETON Françoise, INRP, 2006, 4 p.

<http://www.inrp.fr/biennale/8biennale/contrib/longue/240.pdf>

Intervention issue de la 8ème biennale de l'éducation et de la formation à Lyon en 2006

« Cette réflexion s'inscrit dans une collaboration avec le Département de Sciences de l'Education de Paris X Nanterre (D.Fablet), et doit faire l'objet d'une prochaine publication. Elle rend compte de deux études-actions menées à la demande de dispositifs PLIE en Rhône-Alpes, depuis 2004. Coordinateurs des actions d'insertion pour les publics durablement exclus, les PLIE ont mis en évidence l'existence de freins à la reprise d'emploi, dont les modes de garde petite enfance font partie. Nos interventions ont porté sur un diagnostic de l'existant et la production de préconisations dans une démarche participative. Nous avons mis à disposition des acteurs des corpus théoriques susceptibles de décrire les liens entre chômage des femmes, précarité et petite enfance, et proposé une méthodologie permettant d'articuler données socio-économiques, réalités de territoire et action pédagogique. C'est à une nouvelle approche de l'intervention sur cette problématique que nous invitons ici »

V - LE « CONTINUUM EDUCATIF »...

Quelles évolutions des organisations de travail et du partage de compétences entre professionnels, dans le cadre d'un projet éducatif partagé entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ?

Passerelle vers l'école, un exemple à Angers

Métiers de la petite enfance, n°212-213, 08-09/2014, p. 23

Depuis plus de dix ans, des temps passerelles entre une crèche familiale et une école maternelle d'Angers préparent progressivement la rentrée scolaire des enfants.

Grenoble (Isère) : les résultats mitigés de la classe passerelle

Gazette des communes, des départements, des régions (La), n° 2231-2232, 21/07/2014, p. 32-33

Selon une évaluation menée de 2010 à 2012, la classe passerelle de Grenoble prépare correctement les tout-petits à l'entrée en maternelle et leurs parents à s'impliquer dans la scolarité. Mais l'objectif initial de réintégrer les élèves dans une école en cours d'année n'est pas atteint.

Reims : pour une rentrée sereine en maternelle

Acteurs de la vie scolaire, n° 57, 05/2014, p.13

La ville de Reims (Marne) a mis en place trois classes passerelles pour faciliter l'entrée en maternelle. Des ateliers de préparation complètent le dispositif.

*** Un espace éducatif à l'échelle de la collectivité**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2224, 02/06/2014, p. 40-41

Plaçant le bien-être et la réussite des jeunes en première place de ses priorités, Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) utilise tous les dispositifs éducatifs existants. Dans la réforme des rythmes scolaires, la ville a trouvé le point d'orgue de sa démarche initiée il y a plusieurs années.

Rythmes scolaires, rythmes éducatifs / BENOIT Anne-Sophie

Communale (la), 04/2014, n° 52, pp. 16-37

<http://www.andev.fr>

http://www.prisme-asso.org/IMG/pdf/PEdT_et_participation_-_DEI-France_-_pdf

- les premiers constats
- analyse des informations
- contributions de l'ANDEV sur l'évolution du contexte de la réforme, la mise en oeuvre
- points de vigilance et perspectives
- PEDT : comment l'élaborer et le mettre en oeuvre
- des projets éducatifs locaux aux projets éducatifs de territoire. Quelle articulation ?

Petite enfance : un besoin de cohérence / CYRULNIK Boris, DUVAL Philippe

Journal des professionnels de la petite enfance (Le), n° 86, 01/2014, p. 21-37

- Pour une cohérence éducative de la petite enfance
- Pour une filière Petite enfance
- De la recomposition nécessaire de l'accompagnement éducatif de la Petite enfance
- Formation, personnel : quand la Cour des comptes pointe le problème

CC du Pays de Ribeaupillé (Haut-Rhin) : une équipe du centre de loisirs accompagne les tout-petits vers l'école

Gazette des Communes (la), 06/01/2014, n° 2203, p. 56

L'entrée en maternelle peut être violente pour les tout-petits, surtout s'ils n'ont pas connu de garde collective pendant trois ans...

"Nous choisissons des activités en fonction des rythmes des enfants". Expérience, contact.

* Articles photocopiés

Bien-être de l'enfant. Les enjeux de la continuité entre la famille, les modes d'accueil et l'école
Actes du colloque du 25 janvier 2014, à Brest

Conseil général du Finistère, 2014, 16 p.

Au sommaire :

- Bien-être et continuité psychique de l'enfant de 0-6 ans. Des expériences dans les modes d'accueil / GIAMPINO Sylviane
- Introduire de la continuité dans un système divisé d'accueil et d'éducation. Une perspective internationale ; des comparaisons européennes / STECK Philippe
- Les nouveaux textes de l'Education nationale. Les expériences menées en Finistère / KIEFFER Brigitte
- Les expériences finistéennes

Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ? / RAYNA Sylvie, BOUVE Catherine, MOISSET Pierre

Erès, 2014, 412 p.

Le terme « curriculum » figure en bonne place dans les textes internationaux, il mérite d'être ainsi reconnu et utilisé par les acteurs français qui souhaitent participer à la réflexion collective sur l'ensemble des objectifs, valeurs, normes qui sous-tendent et encadrent les pratiques d'accueil et d'éducation. La qualité de l'accueil des jeunes enfants ne se réduit pas à la définition de normes quantifiables (espaces, encadrement, notamment). La qualité est une notion pluridimensionnelle ; sa définition relève d'un processus participatif de construction d'un socle commun de valeurs et de principes pédagogiques. C'est dans le sens de la définition – jamais définitive, toujours contextualisée – de ce socle commun, qui ne peut être dénué d'éthique, que souhaite avancer cet ouvrage constitué d'une diversité de voix. À travers le curriculum se joue peut-être une utopie en marche, celle qui consiste à renouveler le rapport social à l'enfant, aux parents, mais aussi au sein même des équipes, entre les équipes et leurs gestionnaires : revisiter les paradigmes qui fondent l'acte pédagogique ; écrire autrement le sens des pratiques ; redéfinir les objectifs politiques de la fonction sociale des lieux d'accueil de la petite enfance ; ouvrir l'espace des contenus éducatifs et pédagogiques ; positionner cet espace comme un véritable enjeu politique.

De la crèche à l'école. Rupture ou continuité ?

Dossiers Solidarité et Santé, n° 41, 07/2013, 15 p.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/de-la-creche-a-l-ecole-rupture-ou-continuite,11174.html>

L'examen de projets d'établissement en structure d'accueil du jeune enfant (EAJE) et de projets d'école maternelle, ainsi que l'analyse des pratiques observées en crèche, permettent d'interroger la continuité de la prise en charge des enfants, tout particulièrement ceux de 2 à 3 ans qui peuvent être accueillis dans l'une ou l'autre structure. Les trois grandes notions de socialisation, d'autonomie, de respect du collectif et de l'autre, fortement présentes dans l'un et l'autre type de projet, ne suffisent pas à épuiser la question de la transition de l'EAJE vers l'école. Car il existe bien une différence de nature dans les intentions exprimées : la crèche propose aux enfants des activités d'éveil mais sans viser explicitement l'acquisition de savoirs ; l'école maternelle fixe quant à elle des objectifs explicites et transmet un savoir formalisé. Pour autant la crèche préparerait à l'entrée à l'école maternelle du fait de la socialisation de l'enfant, de l'exploration à son rythme des activités d'éveil, de jeu et de langage. La rupture avec l'entrée en maternelle viendrait davantage des conditions d'accueil de l'enfant, de rythmes d'acquisition plus contraints et de postures différentes des professionnels. À cet égard certaines expériences développent des dispositifs passerelles qui conjuguent les compétences professionnelles des uns et des autres dans le souci d'une meilleure transition de la crèche vers l'école.

CC du pays de Damville (Eure) : des équipes soudées autour du projet d'établissement de l'Ilot mômes

Gazette des Communes (la), 16/09/2013, n° 2188, p. 68

Après trois ans d'activité de l'Ilot mômes, la structure petite enfance de la communauté de communes du pays de Damville, Frédéric Gabet, directeur général des services, a estimé que le moment était venu de « faire un premier bilan et de poser les choses à plat ». « L'Ilot mômes rassemble quatre modes d'accueil complémentaires, du service multiaccueil au périscolaire, ce qui en fait un lieu original », précise le DGS. Et d'ajouter : « Ces services sont très attendus de la population et importants pour attirer sur notre territoire de nouveaux foyers »....

- "Un outil de gestion collective et individuelle"

Périscolaires : de nouveaux rythmes multiformes

Gazette des Communes (la), 02/09/2013, n° 2186, pp. 30-32

Pièce maîtresse des nouveaux rythmes scolaires, les animateurs périscolaires ont concentré les gros des critiques concernant la réforme. Quelles sont les réponses des collectivités pionnières aux craintes des parents et des enseignants ?

Expériences : Dannemarie (Haut-Rhin) - Une coordinatrice pour la cohérence des TAP (temps d'activités périscolaires) ; Argenton-sur-Creuse (Indre) - L'expérience en animation est primordiale - vers une valorisation des animateurs périscolaires ?

Accueil périscolaire : la réussite éducative se joue aussi avant et après l'école

Gazette des Communes (la), 06/08/2012, n° 30, pp. 26-28

- pourquoi ? Dans la perspective de nouveaux rythmes scolaires, les collectivités devraient être conduites à adapter leur offre. Les familles sont de plus en plus demandeuses d'un service périscolaire développé.

- pour qui ? Refusant d'être de simples organisatrices d'un service, des collectivités se positionnent comme partenaires éducatifs. Certaines ont intégré le temps périscolaire à leur projet éducatif global.

- comment ? Analyser finement les besoins du public est indispensable. Travailler en partenariat avec les multiples intervenants du temps éducatif permet notamment de mutualiser les ressources

Familles, crèches, écoles et si on se donnait la main ?

Furet (Le), n° 70, 01/04/2013, p. 10-33

Si les espaces, les fonctions, les places, les personnes sont différentes, les préoccupations concernant le bien-être et l'éducation des jeunes enfants sont communes. C'est au nom de ces préoccupations communes qu'il est nécessaire de trouver des espaces de dialogue indispensables où chacun puisse trouver et rencontrer l'autre.

Accueil des jeunes enfants et offre de loisirs et l'accueil des enfants et des adolescents autour du temps scolaire : la diversité de l'offre et les disparités d'accès selon les territoires. Note d'analyse

Haut conseil de la population et de la famille, 01/02/2013, consulté le 15/02/2013, 106 p.

http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/Note_HCF_disparites_territoriales_Fevrier_2013.pdf

"Dans cette note le Haut Conseil à la famille fait le point sur l'accueil des enfants de parents qui rencontrent des difficultés socio-économiques dans les établissements d'accueil de jeune enfant. Il y révèle notamment que seuls 8 à 13 % des jeunes enfants les moins favorisés (au regard des niveaux de revenus des parents) fréquentent un mode de garde non familial (crèches, assistantes maternelles..) contre 56 % à 68 % pour les enfants "les plus aisés". Toutefois les publics ayant fait l'objet de recommandations particulières de la part des pouvoirs publics (enfants de familles monoparentales, de demandeurs d'emploi..) sont plus fréquemment présents dans les établissements."

Bien-être des jeunes enfants dans l'accueil et l'éducation en France et ailleurs - Actes du colloque - 10 et 11 octobre 2011 / DREES, Centre d'analyse stratégique, 2012, 185 p.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/colloquejeunesenfants2011.pdf>

Comment améliorer le bien-être des jeunes enfants dans les lieux d'accueil et d'éducation ? La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et le Centre d'analyse stratégique ont organisé en octobre 2011 un colloque sur ce thème insuffisamment exploré en France. Adopter le point de vue de l'enfant plutôt que celui de ses parents ou de la société, proposer une réflexion globale sur le développement des enfants de 0 à 6 ans, telle a été la démarche originale de ce colloque. C'est la première initiative en France visant à couvrir de manière complète ce thème. Elle a réuni des experts et des professionnels de la petite enfance, français et internationaux, de plusieurs disciplines : économistes, chercheurs en sciences de l'éducation, enseignants, neuroscientifiques, pédopsychiatres, psychologues, éducateurs de jeunes enfants, etc. À la croisée des savoirs, réflexions et des expériences, **ce colloque s'est intéressé à la définition du bien-être des enfants, à la qualité et à la continuité entre les différents lieux d'accueil et d'éducation, à la formation des professionnels et aux politiques publiques visant à améliorer le bien-être de tous les jeunes enfants.**

L'éducation partagée, ou la recherche de cohérence éducative de l'enfant (Loperhet)

Brudel.org, 01/2013

<http://www.bruded.org/education-partagee-a-loperhet-29.html>

"Il faut tout un village pour élever un enfant". En se basant sur cet adage africain, la municipalité de Loperhet a souhaité permettre la rencontre des partenaires qui, sur la commune, œuvrent à l'éducation des enfants. L'objectif recherché est de rendre cohérente l'éducation des enfants en créant des liens entre ces différents acteurs (ATSEM, bénévoles des associations, parents, élus, enfants...).

Accueil de la petite enfance : pour une cohérence éducative

RAMEAU Laurence, DUVAL Philippe

In Le livre noir de l'accueil de la petite enfance, BEN SOUSSAN Patrick (Dir), Eres, 2010, p. 135-175

- Etat des lieux : les modes d'accueil
- Parmi les nouveautés
- proposition des accueillants éducatifs pour la petite enfance

La petite enfance au cœur d'un projet social bienveillant, humaniste / BERNES Fabienne

In Le livre noir de l'accueil de la petite enfance, BEN SOUSSAN Patrick (Dir), Eres, 2010, p. 177-182

- Le secteur de la petite enfance dans le domaine social
- Les établissements d'accueil des jeunes enfants
- Quelles conséquences pour les enfants et les adultes ?

A quand un seul lieu d'accueil pour les moins de 6 ans ? Crèches, jardins d'éveil, écoles maternelles / PINELLI Anne, SANEJOUAND Catherine

Eres, 2009, 160 p.

Tous les professionnels s'accordent sur la nécessité d'offrir à l'enfant en collectivité des conditions de développement optimales pour assurer son épanouissement psychique et intellectuel dans le respect des rythmes, des façons d'appréhender le monde, des modalités d'apprentissage qui lui sont spécifiques. Mettre en pratique cette exigence, c'est penser puis créer des lieux où l'enfant pourra trouver tout ce dont il a besoin pour se développer physiquement et psychiquement mais aussi pour grandir dans son humanité. Or, nous n'avons pas encore réussi à faire cela, ou trop partiellement encore. Cet ouvrage, élaboré au fil de multiples conversations, est l'histoire d'un projet et d'une expérience. Il prend pour point de départ une évidence : il faut au petit d'homme pour se développer de l'espace - pas n'importe quel espace - ; du temps - pas n'importe quel temps - ; de la relation - pas n'importe quelle relation. L'enfant est ainsi considéré en ces trois dimensions au cœur d'une structure expérimentale qui permet de les concilier et de les développer. La mise en place de ce type de structure qui permettrait d'en finir avec la complexité des modes de garde actuels, fragmentés, sans lien ni continuité entre eux est présentée et détaillée.

Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex
www.cnfpt.fr

Directeur de publication : **Patrick Debut**, Directeur

Responsable du centre de ressources : **Madeleine Baché**

Conception et réalisation : **Bérangère Godement, Cécile Boivin, Laurent Sochard, Marie-Christine Marchand**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2014 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

